

PROGRAMME

2024-2030



**Pour les élections communales
du 13 octobre 2024 à Flobecq**



Sommaire

Propos liminaire	5
AVERTISSEMENT	9
Introduction générale : « Bienvenue dans Notre petit paradis »	11
Quelle est la situation de Flobecq aujourd’hui ?	13
1. Présentation de la Commune de Flobecq.....	14
A. Introduction	14
B. Données démographiques et socio-économiques.....	17
C. Données sociales, logement et santé.....	19
D. Services socio-médicaux à la population	20
E. La situation financière de notre Commune	22
2. Analyse « SWOT »	37
A. Objectifs stratégiques de la Commune de Flobecq	38
B. Analyse SWOT proprement dite.....	39
C. Analyse du diagnostic	42
Les Chapitres de notre Programme	43
Chapitre 1 : Gestion locale, démocratie et citoyenneté	44
1.1. Renforcer la démocratie locale et la citoyenneté	44
1.2. Répondre au mieux aux besoins de citoyens et des usagers des services communaux.....	46
1.3. Assurer aux pouvoirs locaux des moyens budgétaires suffisants pour remplir leurs missions et répondre aux besoins de la population.....	47
1.4. Optimiser la gestion communale.....	50

Chapitre 2 : écologie sociale et locale.....	53
2.1 Les communes moteurs de l’écologie sociale.....	53
2.2. Aménagement du territoire et urbanisme	55
2.3. Logement	57
2.4. Energie et climat	59
2.5. Environnement et qualité du cadre de vie.....	62
2.6. Mobilité	69
2.7. Ruralité et agriculture	74
Chapitre 3 : Economie et emploi	80
Chapitre 4 : Enseignement et Enfance	84
4.1. Enseignement	84
4.2. Enfance	85
Chapitre 5 : Affaires Sociales.....	88
5.1. Permettre une alimentation saine et équilibrée, de qualité, accessible à tous.....	88
5.2. Aînés	89
5.3. Cohésion sociale	92
5.4. Personnes en situation de handicap	98
Chapitre 6 : Culture, média, Jeunesse et Sport	101
6.1. Culture	101
6.2. Jeunesse	105
6.3. Sport.....	106
Chapitre 7 : Sécurité.....	109
7.1. Déployer une véritable police de proximité au service de la population	109
7.2. Accorder une attention particulière au bien-être au travail des policiers	110
7.3. Agir sur la sécurité routière	110
Chapitre 8 : International	111
Autres propositions à caractère transversal.....	113



Propos liminaire

La législature qui s'achève a été marquée par des événements de grande ampleur qui ont entraîné des conséquences importantes, non seulement sur la planète, le monde occidental mais aussi notre petite Commune.

À ce propos, nous épingleons les grandes difficultés rencontrées dans son fonctionnement quotidien, son management et sa gestion administrative.

Le premier élément a été **la crise sanitaire du Covid-19** qui a balayé toutes nos certitudes. Elle nous a montré la fragilité des « Hommes » face à la nature et à quel point, l'Humanité pouvait être à la merci d'une simple mutation au sein du patrimoine génétique d'un être microscopique. Cette crise a aussi, en revanche, montré la capacité que nous avons à nous organiser, à vivre de manière radicalement différente, mais vivre quand même, et à trouver des solutions aux problèmes les plus complexes. Elle nous a enfin révélé à quel point notre modèle économique, ultralibéral et, par sa volonté intrinsèque de maximiser les profits a conduit à la désindustrialisation de l'Europe occidentale et donc, à sa précarisation.

Enfin, cette crise nous a éloignés les uns des autres ; Elle a créé un gouffre temporel dans nos existences. Un moment où chacun s'est replié sur lui-même, contraint qu'il était de s'éloigner de ceux qui lui étaient le plus proche.

Il en fut également ainsi dans notre Commune où nous avons, non seulement, vécu un douloureux confinement mais également, un coup de frein majeur aux ambitions qui étaient les nôtres dans la législature qui s'achève. Nombre de projets imaginés en 2018 ont donc été retardés.

Nous les reprendrons néanmoins afin de les mener à bien.

Mais nous avons également dû gérer la crise Covid dans notre Commune !

Il est vrai que nous avons encaissé de plein fouet les conséquences de cette terrible situation qui a, notamment, embrasé notre Maison de Repos¹ et emporté, en quelques semaines, plusieurs dizaines de résidents; sans que nous puissions, ni nous-même, ni leur famille, leur rendre hommage.

Nous ressentions un terrible sentiment d'impuissance... que nous avons rapidement balayé en mobilisant toute notre énergie pour approvisionner cette Institution en masques, blouses ou gels hydroalcooliques; nous avons été les premiers à offrir aux résidents la possibilité de réaliser des tests de dépistage aux fins de «cohorte» les résidents; de les protéger. Nous avons également mobilisé l'armée, des équipes médicales extérieures, mis sur pied une communication spécifique entre les résidents et leurs familles alors que tout contact était devenu impossible...

Là encore, notre Commune s'est montrée pionnière et a été saluée pour son dynamisme et son efficacité. La Ministre wallonne de la Santé est elle-même venue, en toute discrétion et alors que la situation sanitaire s'apaisait, nous féliciter pour notre action.

Quoi qu'il en soit, cette crise nous a amputés de deux années complètes. Deux années qui, en début de législature, permettent d'instruire des projets et de les soumettre aux différentes autorités chargées de leur, notamment, accorder un support financier.

Il faut avoir l'honnêteté de le reconnaître; d'accepter de concéder le fait que nous n'avons pas pu faire ce que nous avons convenu de réaliser.

La deuxième cause de perturbation que nous avons connue au cours de cette législature fut **la crise énergétique**, elle-même en lien avec l'invasion de l'Ukraine par la Fédération de Russie. Celle-ci a conduit à un blocus² sur l'approvisionnement en gaz et en produits pétroliers qui a entraîné à une flambée inflationniste que nous n'avions plus connue depuis 50 ans.

Nous avons donc subi des conséquences directes de l'accroissement des coûts de l'énergie qui ont eu un important impact sur les finances communales.

De même, nous vivons dans un pays où il existe des mécanismes automatiques de compensation de la hausse des prix qui s'est élargie à tous les secteurs de l'économie: la construction, l'alimentation... Ce mécanisme dont nous pouvons être fiers, s'appelle «l'indexation automatique

1 La Providence des malades - ACIS

2 N'oublions pas la blocus sur les céréales ukrainienne que la Russie a organisé et qui a été la cause d'une grave crise pour, notamment, les pays africains.

des salaires¹». Ainsi, entre 2022 et 2024, nous avons connu 7 indexations et donc, constaté, une augmentation de 14% des rémunérations; en ce compris celles du personnel communal.

Cette situation a vu exploser le poids de la masse salariale et occasionné d'importantes conséquences sur nos dépenses et ce, sans que des compensations (immédiates en tous cas), ne soient perceptibles en termes de recettes. Fort heureusement, nous avons perçu, antérieurement la dégradation progressive et structurelle du différentiel entre nos recettes (+3,2%) et nos dépenses (+4%), dès le début de l'exercice budgétaire 2022. Aussi, alors que nous n'avions pas touché à la fiscalité pendant 20 ans (de 2001 à 2022), nous avons procédé à **un ajustement de notre fiscalité** en privilégiant celle sur le «patrimoine» et préservant l'IPP, à savoir les revenus du travail.

Si nous n'avions pas posé ce geste², nous serions aujourd'hui face à une situation de dérapage que nous avons pu, au contraire, éviter.

Nous pouvons donc affirmer que nous demeurons **structurellement dans une situation financière très positive** et ce, malgré l'importance de la crise que nous avons connue.

À noter que l'indexation a des effets structurels et donc, ne s'estompe pas lorsque la crise a cessé, ce qui est aujourd'hui le cas puisque l'inflation est de 3,2% aujourd'hui³ (contre 0,4% en 2020).

Le 3^e aspect qui a considérablement impacté cette législature a trait aux difficultés que nous avons rencontrées avec notre management, **puisque une procédure disciplinaire pour faute grave a été enclenchée par le Conseil Communal à l'encontre de la Directrice générale**. Elle a été adoptée par la Majorité «Flobecq- Vivacité»/MR.

La procédure s'est éternisée eu égard à l'état de santé de l'intéressée de sorte qu'elle n'a pu s'achever qu'en avril 2024 après avoir mis en œuvre une procédure contradictoire, dans le parfait respect des formes. **C'est d'ailleurs au cours de la séance du Conseil Communal du 24 avril 2024 que la décision de la licencier a été prise**. La DG est allée en recours auprès du ministre assurant la tutelle des Communes⁴, qui l'a accueillie favorablement. La Commune a, en réponse, décidé de saisir le Conseil d'État d'un recours contre la décision du ministre.

1 Et des allocations sociales.

2 Adopté par les Groupes « Flobecq-Vivacité » et MR en Conseil communal

3 Analyse des prix : 2021 ICN Rapport annuel | SPF Économie (fgov.be)

4. « Les Engagés ».

Quoi qu'il en soit, outre la rupture de confiance à laquelle cette procédure a conduit, les difficultés et les conséquences financières que les fautes commises par la Directrice Générale ont eues, cette situation a occasionné de nombreux dysfonctionnements et révélé nombre de dossiers, incorrectement traités ou même, pas du tout. Nous songeons notamment au recouvrement fiscal qui été totalement négligé¹, voire, dissimulé.

Nous avons donc été considérablement entravés par cette situation, de même que le personnel communal, dans son ensemble, en a énormément souffert, lui qui était mis sous pression depuis des années.

Une souffrance psychologique très intense qui s'est vue apaisée avec la désignation d'une DGff qui exerce, à la satisfaction de tous, cette délicate mission. Des actions devant Cohezio ont cependant été introduites par le personnel à l'encontre de la Directrice générale².

AVERTISSEMENT

Ce programme est le fruit d'un intense travail accompli par les membres de l'Équipe de Flobecq-Vivacité: Amandine LESCEUX, Thomas ENGLEBIN, Diane DIFFOUM, Michaël FERGLOUTE, Séréna MOREAU, Benoît JOURET, Rita ROELAND, André DALLEMAGNE, Aurélie BLOMMAERT, Olivier HERMAN, Magali MARIEST, Gauthier VANDEKERKHOVE et Philippe METTENS.

Pour eux, il était impensable de se présenter à vous, à nos concitoyens, sans avoir parfaitement analysé la situation, compte tenu du passé récent et des réalisations innombrables qui ont été celles de l'équipe communale de « Flobecq-Vivacité ».

Ils se sont ainsi rappelés, très humblement, que, sans cette équipe, la Commune de Flobecq ne serait pas ce qu'elle est...

Ainsi, au terme de cet intense travail, nous sommes fiers de vous présenter notre programme. Un **Programme fort de 352 propositions concrètes et précédé d'une étude approfondie de la situation** dans laquelle se trouve la Commune de Flobecq et ce, notamment, par rapport aux Communes voisines mais aussi aux autres communes de Wallonie.

Bonne lecture.

Vive Flobecq!

L'Équipe de Flobecq-Vivacité

1. 221 325 € (+ 21 104 €) dans les comptes 2022 de Flobecq.

2. Qui travaille désormais, comme Directrice financière, à Pecq.



Introduction générale

« *Bienvenue dans Notre Petit Paradis* »

Trop souvent, les élections, quelles qu'elles soient, sont l'occasion pour d'aucuns d'assouvir une ambition dont l'origine est essentiellement personnelle, une forme de reconnaissance sociale ; une volonté de « conquérir le pouvoir » aussi. Ce faisant, on échappe totalement à l'essence même de la démocratie, qui, à l'inverse et selon son étymologie grecque, est un « régime où ce sont les citoyens qui détiennent le pouvoir ». Le pouvoir notamment d'élire leurs représentants, de le faire en toute connaissance de cause et sur la base d'un projet clair. Point de chimères ou d'ambitions partisans.

Avec le temps, ce « pouvoir » a pris la forme d'un « devoir » qui s'impose aux mandataires qui agissent pour compte de ceux qui les ont élus dans ce que l'on nomme une « démocratie représentative ». Les mandataires sont donc élus pour « mettre en œuvre un projet » au service de leurs concitoyens. Rien d'autre.

Les mandataires ne sont ainsi que des citoyens, parmi d'autres, dans la cité ; rien de plus. Rien de moins non plus... Les élus sont donc au service des leurs et de celle-ci.

Flobecq Vivacité est totalement imprégnée de cette approche. Nul chez nous ne nourrit de quelconques ambitions personnelles. Nous sommes amoureux de notre village et nous voulons porter un projet pour lui assurer un avenir prometteur.

Nous y travaillons sans relâche depuis deux décennies pour notre commune et nos citoyens !

Cependant, pour définir un projet, un **programme** pour les 6 années à venir, il faut beaucoup travailler et réfléchir. Nous l'avons fait. Il faut connaître le lieu dont on parle. Il faut en analyser les forces et les faiblesses. Les besoins. Nous l'avons fait.

La nouvelle équipe de *Flobecq Vivacité* s'est ainsi réunie à de nombreuses reprises pour analyser en profondeur notre Commune, sa situation et les défis qu'elle aura à relever. Pour s'imprégner aussi des besoins de sa population. Sans démagogie. Dans le respect de chacun et avec le souci de la responsabilité et de la bonne gestion des deniers publics. Nous l'avons toujours fait.

Le Programme qui vous est présenté là est donc celui de *Flobecq Vivacité*, certes, mais c'est aussi le vôtre. Celui des Flobecquoises et des Flobecquois. Celui de Flobecq aussi. Il est porté par une équipe de candidats non point motivés pour eux-mêmes, mais par l'ambition qu'ils ont pour notre beau village.

Ils sont tous compétents et issus de divers milieux. **Leur moyenne d'âge est de 45 ans¹. C'est la liste la plus jeune de cette élection.** Elle allie jeunesse et maturité; fraîcheur et expérience.

Nous vous invitons ici à découvrir leur travail...

Quelle est la
situation de Flobecq
aujourd'hui ?

1. Moyenne des candidats MR et Engagés = 50 ans.



14

1. Présentation de la Commune de Flobecq

A. Introduction

La Commune de Flobecq est une entité unique, au sens où elle n'a pas subi les conséquences de la fusion des Communes de 1977. Elle a ainsi conservé son identité villageoise. Elle dispose également des facilités linguistiques pour nos concitoyens néerlandophones.

Elle comptait au 1^{er} janvier 2023, 3 434 habitants, dont 50,3 % de femmes. Avec une superficie totale de 2 330 hectares, la densité de population est de 147,5 habitants/km². La moyenne en Wallonie est de 215 habitants/km²... Cette « densité » est un élément clé de notre politique en matière d'aménagement du territoire. En effet, nous ne souhaitons pas une urbanisation anarchique ni laisser notre Commune à la merci des agents immobiliers,

peu scrupuleux, qui en font, parfois, un « *Monopoly* ». Tout au contraire, notre ambition est de préserver notre caractère rural et protéger nos merveilleux paysages.

C'est une priorité absolue pour nous !

À noter que 64 % de notre territoire est composé de terres agricoles et 19 % de bois et forêts. 11 % seulement de ces terres sont artificialisées ce qui montre à quel point nous disposons d'un territoire ouvert et protégé de l'urbanisation.

Cette identité villageoise, la beauté de ses paysages, sa qualité de vie et sa densité de population font de Flobecq un véritable « petit paradis » qu'il faut préserver.

Rien ne nous fera dévier de cette volonté.

Flobecq est aussi caractérisée par une très grande convivialité et un considérable esprit d'accueil.

Comme nous l'avons déjà évoqué, Flobecq est une Commune « à facilités » pour les néerlandophones et, à ce titre, elle pratique au quotidien et avec

15

succès, la relation apaisée entre les deux grandes Communautés du Pays. Nombreuses sont ainsi les familles flobecquoises dont les origines, plus ou moins lointaines, sont mixtes, wallonne et flamande.

Pour peu que cette statistique ait un quelconque intérêt, notons que 23 % de notre population est néerlandophone. Elle peut ainsi, si elle le souhaite, disposer de documents administratifs en néerlandais.

Tout le monde
est le bienvenu
à Flobecq!

| 16



B. Données démographiques et socio-économiques¹

Au 1^{er} janvier 2024, la Commune de Flobecq comptait un peu plus de 3 600 habitants.

20,9% de moins de 20 ans, 58% de sa population a, entre 20 et 65 ans et, le solde, 21,1%, de personnes de plus de 65 ans. Ce taux particulièrement élevé de « plus de 65 ans », s'explique non pas (seulement!) par la qualité de l'air ambiant et ses vertus salutaires sur la longévité de notre population mais par la présence sur le territoire, d'une maison de repos et de soins (ACIS, ancienne « Providence des Malades ») dont le nombre de résidents, par rapport à la population totale, influence significativement la statistique².



Il n'en demeure pas moins que cette population doit faire l'objet de notre particulière attention et que la qualité de la vie à Flobecq pourrait, exercer une réelle influence sur les courbes démographiques³...

S'agissant encore de la répartition des tranches d'âge dans la population, si le % de citoyens de plus de 60 ans et même de 80 ans est supérieur à celui de l'arrondissement, de la Province et de la Wallonie⁴, on constate depuis 2017, une remontée spectaculaire des moins de 20 ans, laquelle rejoint les statistiques de l'arrondissement et s'approche de celles de la Province et de la Wallonie (écart = 1,5%) ce qui est le témoignage d'un rajeunissement significatif de notre population et donc, un signe encourageant.

Notons également que Flobecq présente un taux de chômage de 7,7%, inférieur à la moyenne provinciale (Hainaut- 13,1%) - et également inférieur à la moyenne régionale (Wallonie) - 11,5%). Ce taux de chômage est donc assez bas et caractéristique de la sociologie locale, laquelle, se mesurant aux revenus moyens, est plutôt aisée.

1. Données « Profil financier » BELFIUS 2023.
2. Depuis 6 ans (2018) on a d'ailleurs vu augmenter légèrement la population de moins de 20 ans et diminuer celle entre 20 et 65 ans.
3. L'espérance de vie à Flobecq est de, respectivement, 75,6 ans pour les hommes et 82,3 pour les femmes, très légèrement supérieure à celle du Hainaut (75,5 et 81,5).
4. Voir <https://wlastat.iweps/Flobecq>

17



La précarité¹ existe cependant et se matérialise par la croissance constante des bénéficiaires de l'aide sociale à Flobecq (0,47% de la population – 2022 – disposaient du Droit à l'Intégration Sociale – DIS).

18

Il y a, par ailleurs, 442 travailleurs indépendants, dont une centaine de commerçants². 33,5% de ces indépendants exercent des activités libérales, 34%, commerciales et de services, 19 dans « l'industrie » et 11% en agriculture.

Enfin, le revenu moyen par déclaration fiscale à Flobecq est de 35150 € (2022)³ ce qui situe la Commune de Flobecq au-dessus de la moyenne hennuyère (31730 €) et régionale (34 381 €). Lorsqu'on compare les revenus par habitant à un « cluster » de Communes de caractéristiques semblables à Flobecq (taille, démographie, ruralité...), on constate également que Flobecq se détache de ses semblables⁴ puisque le montant moyen des déclarations dans ce cluster est de 32 980 €.

On peut donc en conclure, sans négliger une réelle précarité qui existe et même, progresse, que Flobecq est une Commune dont la sociologie est plutôt (financièrement) aisée.

1. La précarisation même...

2. 92.

3. Il était de 23 767 € en 2014...

4. Anhé, Momignies, Beaumont, Florennes, Nassogne, Cerfontaine, Hamoir, Onhaye, Chiny, Havelange, Ouffet, Doische, Hotton, Plombières, Ferrières, Meix-Devant, Virton, Sivry-Rance.

Terminons par ce qui est la caractéristique de notre Commune, son agriculture. Flobecq compte 20 exploitations agricoles pour une superficie proche des 1000 hectares. Elle représente aujourd'hui, 11,5% de l'emploi indépendant sur l'entité. Mais 64% du territoire est composé de terres agricoles et 19% de bois. Nous sommes donc bien dans une commune « rurale » ...

Nous devons donc protéger nos agriculteurs, tant pour leur rôle « sociétal » que parce qu'il s'agit d'une profession compressée par la libéralisation de l'agriculture européenne et une de celles qui génère le plus de souffrance et de dépression.

De même, nous avons toujours été attachés à l'idée d'impliquer nos agriculteurs dans les projets innovants de Flobecq comme, jadis, le projet de création d'une unité de biométhanisation (qui a dû être abandonné faute d'investisseurs) ou la création d'hydrogène vert dans une exploitation porcine.

C. Données sociales, logement et santé

19

Ramenée à la population de 18 à 64 ans, la part de bénéficiaires du RIS¹ à Flobecq s'élève à 1,7%. Elle est de 4,6% en Hainaut et 4,1% en Wallonie. Ce taux est donc particulièrement bas par rapport à la Province de Hainaut et à la Région wallonne, ce qui situe Flobecq parmi les Communes plutôt socialement favorisées de Wallonie. Mais ce qui ne signifie pas pour autant que les difficultés sociales n'existent pas et qu'il ne faut pas les appréhender...

C'est ce que nous avons fait ! À Flobecq, chaque citoyen en difficulté est l'objet d'une attention spécifique de nos Services sociaux. Chacun des mandataires est à sa disposition. Nos allocataires ne sont pas des numéros mais des femmes et des hommes dans la difficulté et qu'il faut accueillir avec empathie. Les mandataires du Centre public d'action sociale et le personnel social et administratif y mettent tout leur cœur.

En 2016, Flobecq comptait 1608 logements sur son territoire avec un parc immobilier plutôt ancien. Ainsi, plus de la moitié (59,3%) a été construit avant 1946. Ensuite, 11,2% des bâtiments ont été construits entre 1982 et 2001 et, enfin, 7% entre 2002 et 2011. Depuis 2011, 45 bâtiments ont été construits.

1. Revenu d'intégration sociale (revenu minimum octroyé aux personnes).

Cela étant, le vrai souci, le véritable péril qui menace notre territoire, c'est la spéculation immobilière. On a vu, en effet, ces derniers temps, un véritable démarchage indigne aux fins de pousser les Flobecquois à vendre leurs biens en les mettant en lien avec la demande, insuffisante, en Flandre toute proche. Les prix ont véritablement explosé au point d'atteindre des valeurs totalement affolantes et surtout, à rendre de plus en plus difficile l'accès à la propriété des Flobecquois eux-mêmes et des plus jeunes en particulier.

Notre population devra, à coup sûr, prendre la mesure de cette situation et faire des choix éclairés le 13 octobre prochain et ce, pour assurer le futur de notre village. Ainsi, tout lien quelconque, de la part d'élus locaux, avec des spéculateurs de ce type devra être dénoncé comme une menace explicite sur notre futur...

D. Services socio-médicaux à la population

Flobecq dispose au 1^{er} janvier 2022 d'un médecin généraliste pour 672 habitants (source 1) en hausse significative par rapport à 1 pour 875 habitants en 2016. La moyenne wallonne étant établie à 1083 habitants par généraliste en 2022 (source 1).

Grâce à nos actions et notre soutien, nous avons pu voir la création d'un nouveau cabinet médical composé de médecins associés, sur notre territoire.

Compte tenu de l'élargissement des équipes de ce cabinet, le ratio s'améliorera encore en 2024 pour passer à « 1 généraliste pour 490 habitants »¹. Ruralité ne doit pas être synonyme d'exclusion et certainement pas en termes de soins de santé. C'est un indicateur de l'attractivité de notre Commune.

En ce qui concerne la petite enfance, La Commune dispose de 28 places d'accueil dédiées aux enfants de 0 à 2,5 ans. Le taux de couverture s'élève ainsi à 39,7%, taux supérieur aux moyennes hennuyères et wallonnes.

Enfin, s'agissant des aînés, Flobecq dispose d'une Maison de repos d'une capacité totale de 128 lits, ce qui, ramené à la population de 75 ans et plus,

¹ https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?%20indicateur_id=814000%20&ordre=0

conduit à un taux de couverture de 37,3% largement supérieur aux autres régions du Pays.

Enfin, en ce qui concerne les établissements scolaires, rappelons que la Commune dispose de 2 écoles dédiées à l'enseignement maternel et primaire.

Au total, près de 400 élèves fréquentent les établissements flobecquois (tous ne sont pas du village) et la Commune compte 513 enfants en âge scolaire, avec 83 pour le maternel, 173 pour le primaire, 202 pour le secondaire et 55 pour le supérieur. Notons également à ce propos que 24,6% de la population de 18 ans et plus dispose, à Flobecq, d'un diplôme de l'enseignement supérieur, tandis que 10% ne dépasse pas le stade des études primaires et 3,5% ne possède aucun diplôme. Par comparaison, la Commune dispose d'un taux de diplômés de l'enseignement supérieur plus élevé qu'en Hainaut et équivalent à la Wallonie.



E. La situation financière de notre Commune

La situation financière de Flobecq est bonne!

Depuis près de 15 ans, nous affichons, certes, avec des fluctuations, **un boni général moyen de l'ordre d'un million d'€ sur un budget global de plus ou moins 5 millions d'€.**

En 2022 (derniers comptes arrêtés) nous atteignons 1181211€.

Cette situation est très enviable, en particulier, lorsqu'on constate les déficits qui apparaissent souvent dans d'autres Communes voisines. À titre d'exemple, la Commune de Chièvres affiche un déficit de 400 000 € avec un IPP à 8,8 %.

Plus globalement, les résultats cumulés des communes vont en s'améliorant; presque nuls à l'exercice propre. Ils sont en constante réduction depuis 2018.

Ce n'est pas le cas à Flobecq.

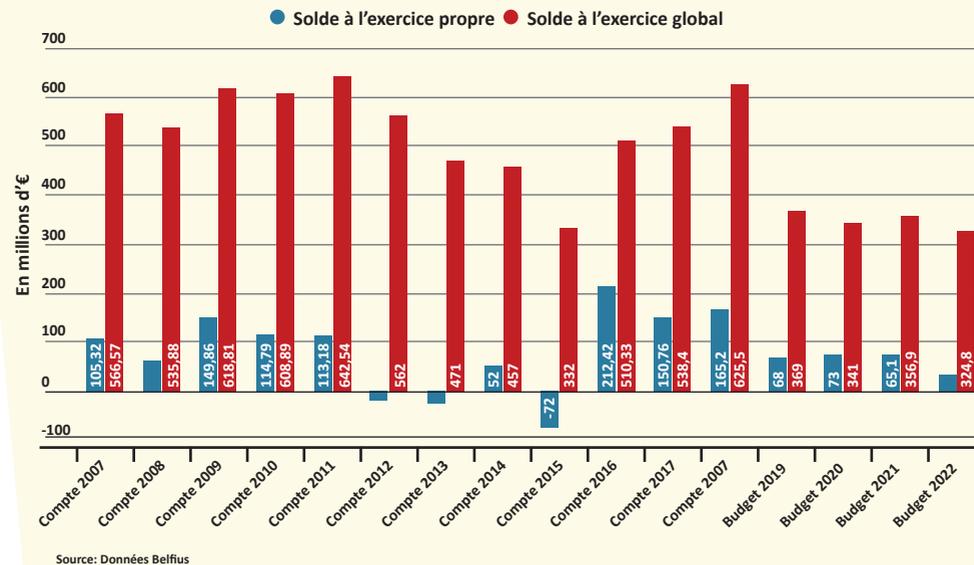
Nous avons, de surcroît, des résultats comptables positifs **tout en développant une politique d'investissements très importante au service de nos concitoyens.**

Ainsi, nous disposons de belles et nombreuses infrastructures qui contribuent à ce qu'il fasse « *bon vivre à Flobecq* » puisque notre Commune dispose d'une Crèche, d'un Centre sportif, de plusieurs terrains de sports de plein air, d'aires de jeu, d'un Centre administratif moderne, de salles de réunion, de fêtes ou de spectacles... ainsi que des voiries rénovées, d'un réseau d'égouttage modernisé, d'une station d'épuration et de divers équipements de toutes natures.

Nous pouvons également nous targuer **d'une politique culturelle et folklorique intense et d'attirer de nombreux évènements** extérieurs qui

Évolution de l'équilibre budgétaire du service ordinaire des 262 communes wallonnes

En millions €



témoignent de notre notoriété et de notre excellente réputation (beau vélo de Ravel, Echappée belge, festivals...).

Et pourtant, ce n'était pas gagné durant cette législature (2018-2024), une des plus difficiles à maints égards et, en l'occurrence, au niveau macro-économique et financier.

En effet, nous avons connu, dès le 1^{er} trimestre 2022, **un contexte inflationniste important et sans précédent depuis 50 ans, avec des effets considérables, notamment, sur les coûts de l'énergie.** Cette inflation a également eu pour conséquence le dépassement, à plusieurs reprises, de l'indice-santé et donc, elle a déclenché plusieurs indexations des salaires, lesquelles n'ont pas été compensées par une augmentation des recettes des Communes. À l'inverse même, l'enveloppe du Fonds des communes, seconde grande ressource de notre commune, a été rabaissée et le montant de cette recette s'est vu, en termes relatifs, diminuer.

Si, nous constatons, en termes réels, une légère augmentation du Fonds des communes, c'est précisément grâce à « l'effet levier » déclenché par l'adaptation de nos centimes additionnels au précompte immobilier. Cette

augmentation a d'ailleurs été moins importante qu'escomptée, compte tenu, précisément, de ce « rabotage » de l'enveloppe du Fonds des Communes.

Très concrètement, notre Echevine des Finances¹ a dû inscrire, lors de la « modification budgétaire » 2023, une diminution de 92 000 € de cette dotation, par rapport au budget initial. En d'autres termes, si nous n'avions pas légèrement augmenté notre centime additionnel au précompte immobilier, nous aurions perdu encore plus de dotation du Fonds des Communes et nous nous serions retrouvés en situation délicate pour les exercices suivants, laquelle nous avait contraint à légèrement augmenter les additionnels au précompte immobilier, ce que nous avons fait.

Notre gestion des finances communales a toujours été inspirée par une vision à long terme.

Nous ne sommes pas de ceux qui annoncent des baisses d'impôts à la veille des élections, mais des responsables sérieux qui veulent **structurellement maintenir la situation financière de la Commune de Flobecq.**

Par ailleurs, s'agissant des indexations salariales et donc, de l'augmentation du coût des salaires, entre décembre 2021 et début 2024, pas moins de 7 indexations avaient eu lieu sur une des dépenses les plus importantes de la Commune². Cela représente donc une augmentation de 14%. À la fin 2024, la masse salariale aura crû de 20%!

Devrait-on licencier du personnel pour éponger ces augmentations dont nous ne sommes en rien responsables? Un personnel dévoué et au service de nos concitoyens: pour les questions administratives, l'entretien de la commune, la politique sportive, la crèche...

Nous avons également fait face à de nombreuses augmentations, notamment, en termes de coûts énergétiques...

Et ce sont ces différentes variables qui nous ont poussé, en décembre 2021 à prendre nos responsabilités en adaptant notre fiscalité qui était restée inchangée depuis plus de 20 ans !

Cette « nécessité » apparaissait tellement évidente qu'elle a été votée par 10 Conseillers sur 13 (Flobecq Vivacité + MR) (voir plus loin). Cela nous a permis d'absorber ces augmentations et de nous redonner des marges structurelles pour l'avenir.

1. Amandine Lesceux
2. Au budget 2023, cela représente près d'1,9 million d'€ sur 4,8 millions d'€ de dépenses totales.

Nous avons tracé un horizon porteur, de belles perspectives à long terme et ce, alors que toutes les autres communes sont en difficulté.

Ainsi, si nous prenons une Commune aux caractéristiques assez semblables à la nôtre, comme Frasnes-lez-Anvaing, on constate que nous avons un résultat global, en montants absolus, très largement supérieur et ce, alors que nous avons une population 3,5 fois plus petite (3450 habitants pour Flobecq et 12 000 pour Frasnes-lez-Anvaing.

Plus précisément, dans le budget ordinaire 2024 de Frasnes-lez-Anvaing, on note, que le boni général n'est que de 213 212,21 € et de 14 025,42 € à l'exercice propre.

Ramené à notre population, notre boni s'élève à 342 €/habitant alors qu'il n'est que de 18 € chez nos voisins !

Ou encore, pour égaler la situation de Flobecq, Frasnes devrait afficher un boni général de 4 096 065,92 euros si elle était aussi bien gérée que la nôtre...

Si on prend un autre exemple, la Ville de Lessines présente un boni à l'exercice propre de seulement 7 000 €...

Nous avons pourtant vécu les mêmes crises et les mêmes difficultés que les autres communes.

Enfin, pour élargir encore la vision relative au positionnement de notre Commune par rapport à d'autres semblables en Wallonie, voyons le tableau ci-dessous :

Il montre, ce qu'en moyenne, les Communes wallonnes de moins de 5 000 habitants dépensent/habitant. On constate qu'alors que la moyenne se situe à 1890 €/habitant, nous ne dépensons que 1204,79 €, soit, très en dessous de toutes les autres!

Dépenses ordinaires (exercice propre) Wallonie : budget 2023

Nombre d'habitants (NH)	Nombre de communes	En millions EUR	En EUR/hab.	Densité
				(hab./ km ²)
NH < 5 000	56	361	1890	59,7

Ainsi, avoir la capacité d'afficher un bon budgetaire et comptable (quelconque et a fortiori, aussi important) alors que nous avons dû assumer cette période de crise intense, est donc assez exceptionnel.

Approfondissons les raisons pour lesquelles la majorité communale (« Vicacité-MR ») a souhaité adapter la fiscalité en 2021

1 Impact de l'évolution démographique sur le rendement IPP à l'horizon 2030

Impact mesuré via ratio 60+ / 45-54	FLOBECQ	WALLONIE
Ratio 8)+145-64 en 2015	179,7 %	164,9 %
Ratio 03414564 en 2090	243,8 %	249,9 %
Impact du vieillissement sur l'IPP à l'horizon de 2030	-10,3 %	-14,3 %
Impact du vieillissement sur l'IPP à l'horizon de 2030	32,3 %	21,5 %
Impact pondéré		
Gradation sur une échelle de 1 (fortement impacté) à 5 (pou)	3	

Dans cette analyse réalisée par la banque Belfius, on parle de « vieillissement » lorsque l'évolution de la population des personnes de plus de 60 ans bénéficiant de revenus de pensions est plus rapide que celle de la population de personnes qui touchent aujourd'hui les revenus professionnels les plus élevés (45-54).

Via un modèle économétrique, Belfius a calculé la diminution potentielle des recettes IPP consécutive à ce phénomène et ce, sur base des projections démographiques de la commune de Flobecq, toutes autres choses étant égales par ailleurs. L'importance réelle de cet impact chiffré sera fonction du poids réel des recettes IPP dans le total des recettes ordinaires et donc sensiblement plus contraignant au sein des communes fortement

dépendantes de l'IPP. Ce qui est évidemment le cas de Flobecq, comme commune rurale (et qui souhaite le rester) qui n'a pas, comme d'autres, sur son territoire de grandes entreprises génératrices de recettes fiscales.

Ainsi, selon Belfius, la perte estimée en 2020 était de 10 % du rendement de l'IPP (recettes globales annuels IPP = +/- 1150 000 €) soit une perte sèche et récurrente de 115 000 euros.

2 Notre fiscalité était, en 2020, inférieure à celle du « cluster » auquel nous appartenons

Il est pour nous, essentiel de mesurer sans cesse l'évolution de notre situation financière.

Contrairement à ce que d'aucuns pourraient laisser entendre, nous sommes bien plus des fourmis que des cigales. Nous en voulons pour preuve, l'ampleur de nos réserves financières.

C'est la raison pour laquelle, chaque année, nous organisons un séminaire avec des experts de Belfius afin de disséquer tous les éléments de notre situation financière et, aussi, de la mesurer à celle des autres Communes de Wallonie qui nous sont semblables. Un très grand nombre de critères sont pris en considération pour constituer ces « clusters »¹ et l'analyse comparée de la situation de ces communes à la nôtre est riche d'enseignements.

Ainsi, par exemple, les centimes additionnels au précompte immobilier (PrI) étaient fixés à 2600 à Flobecq contre une moyenne de 2652 pour le cluster, tandis que notre Impôt des personnes physiques (IPP) était établi à 8 % d'IPP contre 8.22 pour le cluster (voir tableau qui suit).

Notre pression fiscale était donc beaucoup plus faible que toutes les communes semblables en Wallonie...

1. Liste des Communes présentes dans notre « cluster » et auxquelles nous sommes comparés : Anhée, Momignies, Beaumont, Florennes, Nassogne, Cerfontaine, Hamoir, Onhaye, Chiny, Havelange, Ouffet, Doische, Hotton, Plombières, Ferrières, Meix-Devant, Virton, Sivry-Rance.

	FLOBECQ			Cluster (E)		
	2016	2020	2016-2020	2016	2020	2016-2020
Additionnels à l'impôt des personnes physiques						
Taux d'imposition	8,00 %	8,00 %	0,0 %	8,17 %	8,22 %	0,2 %
Valeur de 1% IPP	153 580	147 719	-1,0 %	190 186	172 928	-2,4 %
Valeur de 1% IPP / habitant	44,61	43,03	-0,9 %	35,22	31,65	-2,6 %
Recettes IPP / habitant	357	344	-0,9 %	286	258	-2,5 %
Recettes IPP / dépenses corrigées	36,0 %	32,8 %	-2,3 %	24,5 %	20,8 %	-4,0 %
Recettes IPP / population active	801	763	-1,2 %	637	574	-2,6 %
Additionnels au précompte immobilier						
Taux d'imposition	2.600	2.600	0,0 %	2.633	2.652	0,2 %
Valeur de 100 centimes additionnels	27 136	31 528	3,8 %	36 361	42 183	3,8 %
Valeur de 100 centimes additionnels / habitant	7,88	9,18	3,9 %	6,70	7,69	3,5 %
Recettes PRI par habitant	205	239	3,9 %	176	203	3,7 %
Recettes PRI / dépenses corrigées	20,7 %	22,7 %	2,4 %	15,1 %	16,4 %	2,1 %
Autres impôts par habitant	102	101	-0,2 %	129	130	0,1 %
Évolution relative des impôts						
Recettes fiscales totales	664	684	0,8 %	591	592	0,0 %
Recettes corrigées totales	1 039	1 065	0,6 %	1 259	1 313	1,0 %
Pression fiscale						
Impôts centralisés	100	99	0	101	101	0
Autres impôts	65	66	1	82	85	3
Pression fiscale totale	92	92	0	96	97	1

28

On voit également dans ce tableau que le « total des recettes fiscales corrigées » était également inférieur à Flobecq par comparaison à celles de notre cluster; de même, les « autres » impôts étaient également inférieurs ainsi, qu'in fine, la « pression fiscale totale ».

Flobecq était donc (et demeure), toute proportion gardée, une des Communes les moins taxées de Wallonie!

3 Augmentation de certaines dépenses à la suite de la crise sanitaire

Voici quelle était la situation au dernier compte 2022 :

Résultat global de 1181211,49 € en diminution par rapport à 2021 et 2020 mais presque équivalent à 2019 (1204581,00 €).

Résultat budgétaire ordinaire

Exercices:	2019	2020	2021	2022
Résultat reporté des ex. antérieurs	1 136 197,22	1 237 105,01	1 297 095,82	1 297 605,30
Solde des opérations ex. antérieurs	-47 114,92	-23 009,15	-4 625,98	4 101,53
Résultats Exercices antérieurs	1 089 082,30	1 214 095,86	1 292 469,84	1 301 706,83
Solde des opérations de l'exercice propre	115 498,70	50 335,03	-3 695,07	-87 597,34
Solde net des opérations de prélevt hors 060	0,00	0,00	0,00	0,00
Résultats Exercice Propre	115 498,70	50 335,03	-3 695,07	-87 597,34
Prélèvements (060)	0,00	0,00	0,00	-32 898,00
Résultat global:	1 204 581,00	1 264 430,89	1 288 774,77	1 181 211,49

29

Comment expliquer que le résultat global n'ait pas changé alors que nous avons adapté la fiscalité en 2021, avec des effets escomptés pour l'exercice 2022 (En ce compris, «l'effet levier» du Fonds des Communes en 2023) ?

1 Nos dépenses ont augmenté autant que nos recettes :

Détails frais en personnel :

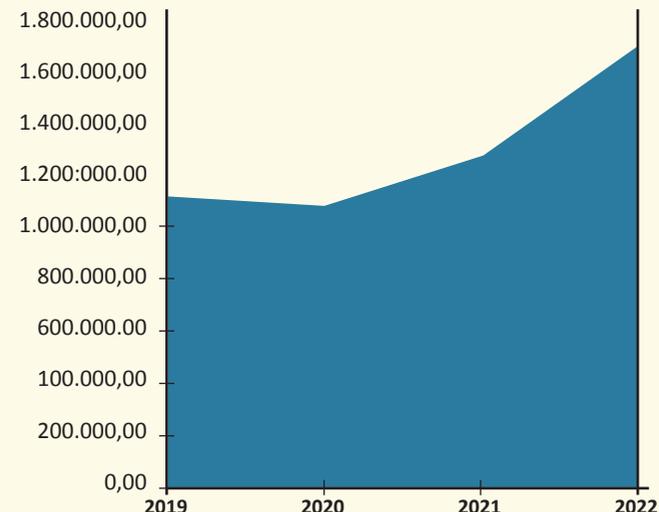
Double Directrice générale¹ + Indexation + Une Échevine supplémentaire² !

30

Exercices:	2019	2020	2021	2022
DÉPENSES DE PERSONNEL				
Traitements personnel non subsidié	513 282,37	507 088,06	533 423,94	533 949,35
Traitements personnel Subsidié	569 130,24	509 798,35	676 256,01	900 153,08
Traitements personnel enseignement (payé par commune)	0,00	0,00	0,00	0,00
Traitements personnel pompier	0,00	0,00	0,00	0,00
Traitements mandataires	74 997,30	85 986,46	95 126,04	127 041,78
Jetons de présence	8 602,82	6 964,00	7 175,65	10 947,79
Traitement enseignement subsidié à 100%	0,00	0,00	0,00	0,00
Assurance-loi	13 989,02	14 227,17	14 224,60	21 452,07
Autres	112 188,30	115 751,90	124 726,92	129 826,91
sous-total dép. personnel	1 292 170,11	1 239 816,94	1 460 933,16	1 723 970,98

1. La Directrice générale, aux prises avec une procédure disciplinaire, s'est absentée durant 2 ans et demi (maladie) de la Commune alors que son salaire était payé à 100 % = 354 502,09 €. Elle a donc dû être remplacée par une DGff, ce qui a généré un surcoût de 95 000 € sur la même période. Aussi, la « double DG communale » a coûté 449 502 € à la Commune.
 2. L'échevine supplémentaire (Andrée D'Hulster - MR) : 82 442,63 € (décembre 2021 à sept. 2024).

Coût net du personnel



31

Sans évolution significative de l'effectif mais, eu égard à la situation de la Directrice générale, l'intégration d'une échevine supplémentaire et, surtout, à l'indexation des salaires due à l'inflation, la masse salariale globale de la Commune a considérablement crû.

2 Retard de paiement, par la Région wallonne (via SPF Finances), de 120 000 € de recettes relatives aux additionnelles au précompte immobilier

Cette « recette », portant certaine, ne pouvait pas être inscrite (comptablement) dans le budget, mais elle est effectivement due (conseil communal du 13/06/2023). Nous pouvons donc la considérer comme une véritable « recette à venir ».

3 Total des dépenses à recouvrer: 780 000 euros!

4 - Créances à recouvrir au 31/12

	2019	2020	2021	2022
Débiteurs taxes, redevances produits par nature et exercice	231 595,40	193 259,02	185 852,51	211 325,24
Débiteurs taxes, redevances produits par cpte partic. indivi.	17 944,95	11 612,70	12 512,70	21 104,70
Débiteurs de produits d'exploitation par nature et exercice	0,00	0,00	0,00	630,0
Débiteurs de produits d'exploitation par compte parti. indiv	51 091,10	40 542,96	40 472,72	85 506,49
Débiteurs douteux	0,00	0,00	0,00	0,00
TVA récupérable sur dépenses des services assujettis	0,00	0,00	0,00	0,00
Impôts et taxes additionnels à percevoir	101 562,80	177 656,63	124 731,53	121 790,30
Subsides d'investissement en capital, dons et legs	0,00	0,00	0,00	0,00
Subsides d'exploitation	41 469,12	12 497,70	13 881,43	29 113,63
Emprunts	813 955,12	0,00	0,00	0,00
Location-financement	2 635,90	2 635,90	2 635,90	2 635,90
Emprunts publics	0,00	0,00	0,00	0,00
Intérêts et dividendes	285,04	242,34	220,73	198,21
Débiteurs divers	3 203,50	2 603,50	2 003,50	1 403,50
Récupération des emprunts et des prêts	4 176,56	4 738,36	4 792,44	4 947,15
Crédits exigibles	0,00	0,00	0,00	0,00
Avances accordées et acomptes 0021	0,00	0,00	0,00	0,00
Garanties et cautionnements versés 0021	0,00	0,00	0,00	0,00
Acomptes et avances au personnel communal 0021	0,00	0,00	0,00	0,00
Récupérations de garanties sur emprunts 0021	0,00	0,00	0,00	0,00
Totaux	1 267 839,57	445 788,11	387 103,46	507 138,42

32

Quelle était la situation lors de la Modification Budgétaire n°1/2023 présentée le 13/06/2023 ?

Résultat global de 1 000 000 euros MAIS 300 000 euros ont glissé dans le « fonds de réserve extraordinaire », par conséquent, le résultat global représente **un boni disponible de 1 300 000 euros.**

Quelle était la situation lors de la Modification Budgétaire n°2/2023, présentée le 14/11/2023 ?

Le résultat global était de 1 000 000 € et le montant inscrit au Fonds de réserve extraordinaire de, 870 000 €. Concrètement, l'analyse des Tableaux budgétaires et des différents fonds de réserves donnent **un résultat de 1 890 000 euros de ressources réelles.**

890 000 € ne sont donc pas dans le boni global car, techniquement, il n'est pas autorisé de les injecter (queues d'emprunts, etc.).

À pointer pour cette dernière Modification budgétaire :

- Le Fonds des Commune¹ s'est (encore) réduit de 92 000 euros (enveloppe rabotée de manière structurelle + erreur de calcul d'inflation - voir plus haut);
- 14 mois de perception d'IPP au lieu de 12 car modification du mode de paiement (+136 000 €);
- Régularisation du salaire d'un agent;
- Gain à la suite de l'extinction de l'éclairage public entre minuit et 5 h du matin = 37 000 €;

1. Avec qui les additionnelles au précompte immobilier et à l'impôt des personnes physiques, cela constitue une des principales recettes de la commune.

33

Situation au budget initial 2024 présentée le 19 décembre 2023 en Conseil Communal

Le boni général est de 1164 000 €, avec un résultat à l'exercice propre de + 67 000 €

À pointer, pour cet exercice :

- Une apparente réduction des recettes en lien avec les additionnels à l'impôt des personnes physique (IPP), par comparaison à l'exercice précédent en lien avec le fait que nous avons perçu 14 mois, au lieu de 12, à la précédente modification budgétaire ;
- Retour additionnel du centime additionnel au précompte immobilier de 73 000 € (20 €/habitant) ;
- Une croissance supplémentaire, due à l'indexation, de 3,7 % de la masse salariale...

34

Situation à la 1^{re} modification budgétaire 2024, présentée le 16 mai 2024 en Conseil Communal

Le boni général se fixait à 1117 443,76 € tandis que le résultat à l'exercice propre était de 106 402,10 €

À pointer pour cet exercice :

- Une moindre dépense liée à la cessation du paiement du salaire de l'ancienne directrice générale (115 000 € de dépenses en moins !);
- Dotation à la Zone de police : inscription de 333 000 € ;
- Activation de la garantie d'emprunt Collines sous levant.

Quel est l'endettement de la Commune au dernier compte connu ?

Les emprunts et leur montant doivent toujours être inscrits au budget sans pour autant être, in fine, souscrits.

Cela étant, si on examine les données (voir tableau ci-après) on constate, sur base des engagements réels, une certaine stabilité de la charge de dette (engagée). Concrètement, si, en chiffres absolus, elle semble augmenter, elle croît aussi avec les dépenses globales de la Commune ce qui stabilise la part relative de la charge de la dette dans les charges de la Commune.

Ainsi, en 2019, la part des dépenses de dettes en fonction des dépenses globales était de 15,5 % et, en 2022, de 15,6 %.

L'endettement communal reste donc faible et stable. !

35

DÉPENSES DE DETTE

Intérêts débiteurs	314,40	808,99	60,74	20,83
Charges emprunts part-propre Investissements	540.173,91	531.094,86	648.639,54	640.503,63
Charges emprunts Assainissement				
Interventions communales au CRAC				
Charges emprunts tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges emprunts part État	4.794,63	4.750,04	4.704,79	4.659,12
Prise en charge du déficit des régies communales	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres	6.724,96	0,00	396,32	3.711,02
Sous-total dép. dette	552.007,90	536.653,89	653.801,39	648.894,60
Sous-total dép. prélèvements exercice	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DÉPENSES EXERCICE	3.560.804,87	3.610.425,87	3.771.359,29	4.160.155,94

In globo, on peut donc convenir que la situation financière de la Commune de Flobecq est bonne, qu'elle dispose des ressources suffisantes pour mettre en œuvre les services et équipements nécessaires à l'optimisation du bien-être de ses habitants ;

Que sa fiscalité est parmi les plus basses de la région et que son endettement est relativement faible et, surtout stable depuis de nombreuses années ; enfin, qu'elle dispose de réserves considérables et tout à fait extraordinaires par rapport aux communes voisines.

Pour terminer, quelle est la position de la Commune de Flobecq en terme de fiscalité ?

Malgré cette adaptation, votée en 2021, nous restons une des communes les moins taxées en terme d'IPP puisque nous affichons un pourcentage d'additionnels inférieur à Lessines ou à Ath qui, en plus d'être plus taxées, sont dans des situations financières plus que délicates...

36

Commune	Taux IPP
Ath	8,8
Flobecq	8
Chièvres	8,8
Tournai	8,8
Pecq	8,8
Brugelette	8,5
Lessines	8,8

Rappelons enfin que s'agissant des « autres taxes », celles en lien avec la gestion des déchets nous est imposée par le Gouvernement wallon. Ainsi, alors que les dépenses en matière de gestion des déchets (Points d'apports volontaires, Recy-Parc, enlèvement, tri, recyclage...) ne cessent d'augmenter, nous sommes obligés d'augmenter nos recettes en lien avec cette gestion. Il s'agit de la logique du « coût vérité » ou du « pollueur-payeur ».



37

2. Analyse « SWOT »

L'analyse « SWOT » est une technique largement utilisée dans le « management » des organisations. Elle permet de définir une **stratégie** sur base d'un **diagnostic** réalisé au terme de la description des « forces », « faiblesses », « opportunités » et « menaces » de celle-ci.

C'est en mélangeant ces éléments que l'on peut, au mieux, définir ce qu'il y a lieu de faire et, ainsi, comment définir au mieux ses objectifs.

Depuis quelques années, le Gouvernement wallon suggère aux Communes la préparation d'un véritable « Plan stratégique », assorti d'une planification des projets ainsi que d'une budgétisation de ceux-ci. La Commune de Flobecq a été une des premières communes de Wallonie à en disposer et ce, avant même que ceux-ci soient requis.

La définition des objectifs est donc la première chose à faire...

A. Objectifs stratégiques de la Commune de Flobecq

- * Satisfaire, toujours mieux, les besoins minimaux essentiels de sa population en termes de services (administratifs, sociaux, policier) et d'équipements collectifs (aménagement du territoire);
- * Soutenir le développement de la dynamique culturelle, associative et sportive;
- * Contribuer au développement d'une « identité flobecquoise » fière de son village et ouverte aux autres;
- * Développer une politique touristique adaptée (attractivité, balades, HoReCa, sports lents, verts...) de type « slow tourisme »;
- * Contribuer au maintien de sa vocation rurale et agricole et promouvoir les initiatives en faveur de l'environnement et du développement durable;
- * S'inscrire dans une démarche de « Eco-Smart-City » afin que notre Commune rurale puisse bénéficier au mieux des avancées technologiques;
- * Promouvoir un développement économique adapté à une petite commune comme Flobecq (artisanat, HoReCa, petit commerce, services...);
- * Développer une gouvernance participative et transparente (Adopter des pratiques de transparence dans la gestion des affaires publiques, assurant une communication claire et accessible sur les décisions politiques et l'utilisation des ressources. Forums communautaires pour discuter des besoins et autres préoccupations de la communauté, favorisant ainsi une participation active des résidents dans le développement local).

B. Analyse SWOT proprement dite

Forces

- Sa convivialité;
- Sa qualité de vie;
- La beauté de ses paysages, de son environnement;
- La taille relative de son territoire et son nombre d'habitants;
- Les qualités de ses habitants dans divers domaines (culture, enseignement, université, artisanat, agriculture, indépendants ...);
- Le folklore et la culture locale (Antoniades, St-Christophe, Ducasse de la Gare, Groovy Day...). La présence de jeunes pour faire vivre ce patrimoine immatériel;
- La présence de deux écoles primaires;
- La présence d'institutions d'accueil de personnes âgées, d'enfants et de personnes handicapées.
- La présence d'un très beau patrimoine (église, forêts, site de la Houpe, bâtiments et chapelles remarquables ...);
- La présence d'entreprises à forte intensité de main d'œuvre (Dherte, Transports Geenens, Providence des malades...);
- La présence de belles infrastructures sportives (Tennis, Centre omnisport, RUS, Parc communal...) et culturelles (salle de spectacles, Résidence d'artistes, bibliothèque...);
- La qualité de la politique et des initiatives en matière sociale (taxi-social, vesti-boutique, Initiative locale d'accueil (ILA), Agence immobilière, sociale, Maison de l'emploi, accueil personnalisé des citoyens les plus faibles...);
- Le statut de « Commune à facilités » permettant la mixité culturelle et linguistique

Faiblesses

- La taille de la Commune et la relative faiblesse de son offre d'infrastructures culturelles permanentes et de production artistique propre ;
- La mobilité difficile en milieu rural (transport en commun)
- Ses marges de manœuvre budgétaires relativement limitées (assiette fiscale réduite) eu égard aux charges des Communes ;
- Insuffisance du développement touristique de la Houppe ;
- Une certaine faiblesse de l'HoReCa local et ce, malgré l'existence d'une figure de renom avec le « Vieux Château » ;

Opportunités

- La dynamique propre de sa population
- La fierté des Flobecquois et leur volonté de protéger et développer leur village ;
- L'existence de très belles infrastructures sportives pour le développement du sport dans la région, notamment, pour les jeunes et les aînés, et de capacités d'extensions ;
- La disponibilité de bâtiments dans le centre du village susceptibles d'être transformés en logements, en bâtiments à usage collectif...
- Sa réputation en matière de plantes médicinales, la présence de la Maison des Plantes médicinales ;
- Son excellente réputation en matière brassicole ;
- La présence forte d'une population néerlandophone et la diversité culturelle à laquelle elle conduit ;
- La présence d'un tissu associatif très dynamique (Commission du patrimoine, « les Géants se réveillent », les Gilles de Flobecq, Le Comité de la Procession, La Résidence d'Artistes...) et son « Forum des Associations flobecquoises » ;
- La présence d'une bibliothèque, d'une crèche, de deux salles polyvalentes et d'une salle de spectacle...
- La présence de commerces de proximité, d'une pharmacie, d'une poste, d'une banque, d'une boucherie, de cafés et restaurants et d'un magasin de moyenne distribution (Proxy) ;

- La possibilité de valoriser son développement via la beauté de ses paysages et son intégration dans un Parc naturel, tout en contrôlant le développement ;
- La présence de sites de fouilles archéologiques.
- Réhabilitation et la revitalisation du site de la Houppe et les possibilités qu'elles offrent en termes de développement touristique, ;
- La possibilité qu'offre le nouveau Code d'urbanisme d'interagir sur l'aménagement du territoire (CoDT - Code du développement territorial) ;

Menaces

- Le fait de devenir une cité « dortoir » ;
- Le désintérêt possible des « néo-flobecquois » pour le développement de la dynamique culturelle et associative locale ;
- Les querelles « politiques » qui dévalorisent l'image de la démocratie (locale) (cf Frasnès, Pecq, Lessines...).
- Le risque d'urbanisation excessive des accès aux hameaux et noyaux d'habitat (enrubannage et privatisation du paysage) ;
- Les querelles linguistiques et/ou communautaires. Certains élus locaux ont d'ailleurs déjà tenté de jouer sur cette corde ;
- La réduction des activités agricoles et du nombre d'agriculteurs ;
- La disparition d'activités commerciales ;
- La fragilisation ou la dégradation progressive de la qualité du tourisme à la Houppe ;
- Le prix de l'immobilier et la faiblesse de l'offre en logements moyens et sociaux, en particulier pour les jeunes ;
- Le fait que certains groupes extérieurs à la Commune s'associent de manière systématique pour combattre les projets qui sont portés et, en particulier, à la Houppe ;
- Être victime de querelles « politiciennes » qui mettraient en cause la concorde qui existe à Flobecq depuis près d'un quart de siècle...

C. Analyse du diagnostic

On le voit d'emblée, les opportunités et les forces sont, quantitativement, plus importantes que les faiblesses et les menaces. Certes, la quantité n'est pas tout et certaines faiblesses ou menaces sont en effet redoutables, mais nous avons en main les moyens d'atteindre les objectifs que nous avons identifiés.

C'est donc, très exactement pour saisir ces opportunités en s'appuyant sur nos forces, en prenant garde aux menaces et en transformant nos faiblesses en sources d'inspirations positives que nous avons bâti ce Programme.

C'est certes, le nôtre, celui de *Flobecq Vivacité*, mais il a pour vocation d'être le vôtre ; si vous le voulez.

Nous allons les décliner plus de 350 propositions, à travers 8 chapitres abordant des thématiques très différentes mais essentielles au maintien de ce qui fait le charme de Flobecq et le plaisir que les habitants ont à y vivre.

Les Chapitres de notre Programme

Chapitre 1 Gestion locale, démocratie et citoyenneté

1.1. Renforcer la démocratie locale et la citoyenneté

Aujourd'hui, la démocratie a besoin d'un nouveau souffle, d'un nouveau modèle, qui fasse davantage participer les citoyens, renforce le rôle des élus directs, promeuve l'égalité, fasse de la transparence et de la probité des réalités véritables.

Nous avons trop connu au cours des législatures passées, de comportements totalement dénués d'éthique et essentiellement inspirés de considérations « politiciennes » et de rancœurs personnelles dans le chef de certains élus. Une femme ou un homme politique doivent être exemplaires !

Si les études démontrent que les communes et les élus locaux sont généralement moins touchés par la crise de confiance entre les citoyens et leurs représentants, il n'empêche que la démocratie locale a besoin d'un nouveau souffle, d'une nouvelle dynamique, notamment à travers davantage de démocratie participative et un renforcement de la citoyenneté. À travers *Flobecq Vivacité*, la Commune de Flobecq veut s'y engager.

À cette fin, *Flobecq Vivacité* propose de :

- Mettre en place au sein du Conseil communal une commission citoyenne composée de citoyens volontaires, représentatifs de la population, chargée de débattre périodiquement de thématiques qui concernent la commune. Les conclusions de la commission, intégrant les avis minoritaires, seront transmises au conseil communal qui sera chargé de les examiner et de les mettre en œuvre ou de justifier leur rejet ;
- Renforcer¹ le rôle des conseils consultatifs thématiques (enfants, jeunes, aînés, agriculteurs, etc.) qui permettent aux élus d'acquérir une connaissance fine des besoins de la population et aux citoyens participants d'expérimenter la démocratie représentative et d'exprimer leurs demandes ;

1. Le cas échéant, créer ou recréer.

- Remettre sur pied une Commission de développement rural
- Créer une commission citoyenne de suivi du Plan stratégique transversal¹. Ce plan, adopté par chaque commune wallonne et donc, la Commune de Flobecq, en début de mandature et qui inclut une information et une consultation des citoyens, permet une planification et une évaluation des politiques communales ; Ce travail se fera également en bonne intelligence avec la Commission locale de développement rural (à recréer).
- Promouvoir la faculté qui existe déjà à Flobecq, de permettre aux citoyens de formuler directement auprès du conseil communal des propositions réglementaires en les motivant ainsi que des amendements aux projets en cours ;
- Investir dans l' « éducation citoyenne » et la lutte contre le racisme, le sexisme et le populisme en soutenant ou en initiant des actions, pérennes ou ponctuelles, en ce sens. Un « guide local de la citoyenneté », expliquera la démocratie locale et les droits et devoirs des citoyens dans la commune ;
- Organiser de façon régulière des forums démocratiques réunissant les élus et les citoyens, afin de débattre directement des thématiques communales, sous forme de réunions de quartiers ;
- Mettre en place un baromètre périodique de satisfaction et des attentes des usagers des services communaux, dans le but d'améliorer la qualité du service au citoyen ;
- Faire de la démocratie participative et de la citoyenneté une compétence scabinale à part entière. L'échevin veillera à développer la démocratie participative, tant par de nouvelles mesures qu'en faisant connaître ce qui existe déjà comme le droit d'interpellation du collègue ou la consultation populaire, et à prendre des initiatives en vue de renforcer la citoyenneté. La Commune de Flobecq aura recours, à cette fin, aux technologies contemporaines liées au « smart city ».
- Exercer à titre gratuit les mandats dérivés² qui constituent le prolongement d'un mandat exécutif communal (Échevin, Bourgmestre, Président de CPAS). En cas d'absence répétée et injustifiée d'un mandataire aux réunions de l'organisme parapublic où il siège, il pourra être démis de son mandat dérivé ;

1. Qui n'a pas été réalisé par le DG communal.

2. Structures dans lesquelles les élus siègent au titre de leur fonction exécutive (Échevin, Bourgmestre...)

- Assurer la plus grande transparence possible des actes communaux (règlement de police, dispositions réglementaires...) et une large diffusion des séances du conseil communal, par tous les moyens disponibles (streaming, réseaux sociaux, bulletin communal, etc.). C'est déjà le cas, cependant, tout peut toujours être amélioré ;
- Faire signer un code d'éthique aux mandataires afin d'éviter les comportements que nous avons connus durant cette législature dans le chef de certains.

1.2. Répondre au mieux aux besoins de citoyens et des usagers des services communaux

La commune est un Service public de proximité qui joue un rôle essentiel dans le développement des territoires et de la cohésion sociale. Plus que jamais, des communes modernes doivent d'être au service des citoyens et des usagers en étant ouvertes, transparentes et accessibles.

Flobecq Vivacité propose de :

- Penser l'organisation du service public local en fonction des besoins et des attentes des usagers. Les heures d'ouverture au public ont été adaptées aux besoins des citoyens (en prévoyant une ouverture à des heures décalées¹). Nous pourrions les adapter encore.
- Flobecq continuera à garantir l'accessibilité des bâtiments aux personnes à mobilité réduite et offrir des services à toute personne porteuse d'un handicap. Si besoin, les personnes à mobilité réduite sont accompagnées par un « Handicontact » ;
- Amplifier le travail d'accessibilité et de lisibilité des formulaires et documents administratifs ainsi que les efforts en matière de simplification administrative, en développant une e-commune et une e-performantes. Flobecq a déjà beaucoup fait en la matière. La Commune de Flobecq veillera à amplifier au maximum les démarches administratives en ligne ;
- Mener une réflexion sur l'accès aux droits qui dépendent de la Commune (allocations sociales, primes locales, réduction de taxes, etc.) afin de les rendre automatiques, notamment pour les personnes précarisées qui sont dans les conditions d'octroi de certains droits mais n'y font pas appel par ignorance, méconnaissance ou gêne ;

1. Éventuellement sur rendez-vous

1.3. Assurer aux pouvoirs locaux des moyens budgétaires suffisants pour remplir leurs missions et répondre aux besoins de la population

La situation financière de nombreux pouvoirs locaux est aujourd'hui extrêmement difficile.

Les charges qui pèsent sur eux sont de plus en plus importantes et ne sont pas ou peu compensées par les autorités responsables. Ainsi, on peut citer les charges supplémentaires qui pèsent sur les CPAS, le sous-financement des Zones de secours et des Zones de police ou encore la réforme des pensions des agents locaux décidée par le Gouvernement fédéral et qui va constituer un poids exponentiel sur les finances locales.

Par ailleurs, le « tax shift » du Gouvernement MR Michel (*sans jeu de mots*), en 2018, a privé les communes de retours de recettes fiscales importantes et qui vont aller croissants, sans que le Gouvernement fédéral ne compense, d'une quelconque manière, l'impact de cette décision sur les finances locales. Aujourd'hui, dans un climat où l'inflation a crû et que les effets (bénéfiques pour nos concitoyens) de l'indexation des salaires pèsent à plein, les perspectives relatives aux finances locales sont préoccupantes et ce, même si Flobecq peut s'enorgueillir d'une bonne situation financière, alors même que les règles budgétaires applicables aux communes leur imposent une gestion rigoureuse et une baisse des dépenses¹.

Si une partie des solutions aux problèmes des finances locales est à rechercher au niveau même de la commune, il est avant tout nécessaire que les autres niveaux de pouvoir assument la juste part de l'impact de leurs décisions sur les pouvoirs locaux. Dans ce cadre, *Flobecq Vivacité* plaide pour le respect absolu du principe de neutralité budgétaire des décisions des autres niveaux de pouvoir sur les finances locales. En d'autres termes, toute nouvelle décision régionale, communautaire ou fédérale ayant un impact sur les finances locales devra être compensée. Flobecq subit toujours aujourd'hui les effets des reports de tranches de l'IPP qui existent depuis 2015 et les effets du fameux « tax-shift ». Ainsi, dans les comptes 2022 de la Commune, les retards de paiement des retours de l'IPP représentent 424 790 € !

1. La Commune de Flobecq affiche ainsi un boni comptable de plus d'1,2 million € avec un budget annuel global de l'ordre de 5 millions d'€ !

Flobecq Vivacité s'efforcera **d'interpeller les différents Gouvernements** concernés et l'Union des Villes et Communes de Wallonie afin de :

- Conserver les budgets consacrés aux plans communaux de développement rural ainsi qu'à la rénovation et à la revitalisation urbaine. Les PIC d'aujourd'hui sont insuffisants ;
- Financer adéquatement les zones de police par le gouvernement fédéral afin de tenir compte de l'évolution des réalités territoriales, démographiques et sociales depuis la mise en œuvre de la réforme des polices. Ce financement devra également tenir compte des nouvelles missions confiées aux polices locales par la police fédérale ;
- Respecter la règle de financement des zones de secours, a minima, 50% -50% entre l'État fédéral les pouvoirs locaux. Les efforts des Provinces doivent être maintenus et ce, même s'il est importants que les Communes assument leurs responsabilités pour assurer la sécurité de nos concitoyens ;
- Financer de façon juste et équitable les CPAS et prendre en charge intégralement le revenu d'intégration par l'État fédéral. Les CPAS devront, en effet, faire face à un nombre accru de demandes à la suite des décisions de limitation de la durée des allocations de chômage et donc, à l'exclusion des travailleurs sans emploi. Allons tenir ce discours chez VW et Audi. On verra si les travailleurs de plus de 50 ans trouveront un emploi sous 24 mois... Il en est de même de l'augmentation des emplois précaires encouragée par le même gouvernement, qui entrainera une augmentation de la précarité et de la pauvreté ;
- Compenser les pertes de recettes liées au *tax shift*, sans impact sur le citoyen ;
- Pérenniser et amplifier le système d'avances des recettes de l'impôt des personnes physiques qui reviennent aux communes afin de rendre ces recettes plus prévisibles, plus constantes et non soumises au rythme d'enrôlement décidé par le Gouvernement fédéral. La Commune de Flobecq a perdu 25% de ses recettes en 2015 suite à une décision de cette nature.
- Les investissements réalisés par les pouvoirs locaux dans de nombreux domaines comme la mobilité, l'enfance, l'enseignement, le vieillissement, les infrastructures sportives et culturelles, etc., sont des investissements essentiels au bien-être et à la cohésion sociale. Ils repré-

sentent également un impact positif sur l'économie en octroyant des marchés aux entreprises et sont donc source de création d'emplois et de richesses. Lorsque les communes disposent de moyens, comme c'est le cas à Flobecq, il ne faut pas les contraindre ou leur empêcher d'investir. C'est pourtant ce qui existe avec le mécanisme de « balise d'emprunts » qui contraignent TOUTES les Communes alors que certaines sont en capacité d'investir sans entrer dans une voie de « surendettement ».

- Il faut évidemment que les Services administratifs (qui ne dépendent pas toujours de nous) fassent leur travail...Ce ne fut pas la cas à Flobecq, ces dernières années.

Sur base de ce constat, *Flobecq Vivacité* propose également d'interpeller les autorités compétentes afin de :

- Indexer les montants du financement régional des investissements locaux ;
- Promouvoir davantage les clauses sociales et environnementales dans les cahiers des charges des marchés publics, afin de lutter contre le dumping social et de limiter l'impact environnemental des investissements. À cet égard, les pouvoirs locaux favoriseront les circuits courts et l'économie circulaire dans leurs achats ;

Très concrètement, et compte-tenu des manquements rencontrés avec nos Directeurs financiers successifs, nos objectifs en matière budgétaire sont :

- ✱ Remettre à niveau notre Service « extraordinaire » et contractant de nouveaux emprunts plutôt que de recourir à notre trésorerie qui doit être reconstituée (et placée).
- ✱ Régulariser notre « balise d'emprunts » ;
- ✱ Appliquer notre cadre de personnel tel qu'adapté en nommant, enfin, un Directeur financier propre à notre Commune.



1.4. Optimiser la gestion communale

Dans un contexte budgétaire extrêmement tendu pour de nombreux pouvoirs locaux et alors qu'il leur est régulièrement demandé de « faire plus avec moins », les communes doivent plus que jamais adopter une gestion moderne, dynamique, rigoureuse, efficace et recentrée sur leurs missions de base.

C'est ce que fait Flobecq depuis de nombreuses années. À cet effet, la transversalité des politiques, le décloisonnement des services, les synergies communales et supra-communales, la réduction des coûts de fonctionnement, doivent être des objectifs de la mandature à venir. Nous l'avons notamment entre le CPAS, la Commune et divers Services en faveur de l'emploi et de la cohésion sociale, regroupés rue Frères Gabreau.

À cet égard, *Flobecq Vivacité* propose de :

- Placer le plan stratégique transversal au cœur de la gestion locale. Le plan stratégique transversal est un outil de gouvernance par lequel la commune définit en début de législature des axes stratégiques, qu'elle décline alors en objectifs opérationnels qui sont priorisés. Des

actions sont déterminées pour atteindre ces objectifs et les ressources, humaines et financières, sont planifiées. Cela permet à l'entité locale une plus grande efficacité et une utilisation optimale de ses ressources ;

- Mettre en place, via le plan stratégique transversal, les outils de pilotage budgétaire et financier nécessaires à une planification pluriannuelle optimale et à l'utilisation efficiente et transparente des deniers publics (voir Appli Hapy développée par la Commune de Flobecq et l'entreprise tournaise BizzDev et, depuis, rachetée par BELFIUS) ;
- Renforcer la complémentarité entre les services et favoriser les économies d'échelle. Les synergies seront étendues aux organismes para-locaux (asbl) et aux organismes subventionnés par la commune, comme les Fabriques d'église, le Centre sportif, la crèche ou les zones de police et de secours ;
- Valoriser autant que faire se peut le travail des agents communaux (administration et ouvriers) dans leurs activités quotidiennes. Cette dimension a longtemps été négligée par le management ancien, au point que des enquêtes Cohézio (bien être psycho-social) ont dû être entamées. Depuis que les dispositions idoines ont été prises, l'atmosphère à la Commune en a été transfigurée.

Chapitre 2 Écologie sociale et locale

2.1 Les communes moteurs de l'écologie sociale

Le terrain local est primordial pour ancrer l'écologie sociale dans notre société et impliquer les citoyens. En tant qu'acteur public, les communes doivent montrer l'exemple dans une volonté de développement durable.

C'est pourquoi *Flobecq Vivacité* propose de :

- Poursuivre la stratégie de développement durable à l'échelon communal (du type Agenda 21 local prôné par les Nations-Unies), de manière à faire le point sur les initiatives déjà prises et déterminer celles qui restent utiles à prendre ;
- Garantir la cohérence entre cette stratégie et les divers plans ou projets (supra) communaux voire les regrouper (projet de développement territorial, stratégie énergétique, programme stratégique transversal communal, plan communal de mobilité, plan communal de développement de la nature, plan communal de développement rural, etc.);
- Poursuivre le cadastre énergétique des bâtiments publics communaux (en ce compris les logements publics et les bâtiments scolaires) et, le cas échéant, mettre en œuvre un plan d'investissement pour les rénover, les isoler et y déployer des unités de production d'énergie renouvelable voire des réseaux de chaleur. Flobecq s'est montré pionnière en la matière, mais il ne faudrait pas s'endormir sur ses lauriers...
 - ✓ Nous avons d'ailleurs obtenu des subventions pour l'amélioration des performances énergétique du bâtiment de la rue Frère Gabreau (Centre administratif et logements) qui profiteront directement à l'environnement, mais aussi aux finances locales et aux locataires des logements sociaux ;
- Développer une comptabilité et une gestion énergétique dans les bâtiments communaux pour identifier les bâtiments qui consomment trop et éviter les gaspillages ;

- Développer les services communs à l'échelle supracommunale (deux communes ou plus) afin de créer des économies d'échelle, de monter des projets qui ne pourraient voir le jour si une commune était seule à les financer et d'améliorer la cohérence des politiques et des services aux citoyens. Flobecq a déjà initié de semblables projets en matière sportive (Ellezelles, Lessines), culturelle (Parc Naturel, Lessines) et de travaux (Ellezelles, Lessines) ;
- Adopter une gestion des ressources humaines souple, efficace et adaptées aux réalités locales, en conjuguant qualité du service et respect des agents. Les autorités communales favoriseront la statutarisation¹ du personnel, continueront à appliquer des procédures objectives de recrutement et de promotion des agents, investiront dans la formation du personnel et reconnaîtront l'expérience acquise à travers le processus de « valorisation des compétences » ;
- Engager, dans le respect de la concertation sociale, les pouvoirs locaux dans la voie de la réduction du temps de travail, avec embauche compensatoire. La mesure concernera en priorité et dans un premier temps les travailleurs de plus de 60 ans qui exercent un métier pénible. Flobecq a déjà beaucoup fait en la matière et un rajeunissement significatif est intervenu mais il est toujours possible de faire davantage ;
- Promouvoir le télétravail. La disposition a été inscrite (de haute lutte) dans le Règlement de travail. Il s'agit d'une faculté qui permet au personnel de travailler dans des conditions, parfois plus favorables et en conciliant leur vie privée comme c'est le cas chez celles et ceux qui ont des enfants.
- Renforcer la formation continue du personnel dans le but d'améliorer le service aux citoyens et de permettre aux agents de progresser dans leur carrière. Cette démarche est également coutumière à Flobecq. Il faut néanmoins continuer ;
- Renforcer la présence de personnes en situation de handicap à la Commune de Flobecq ;
- Soutenir la mutualisation des investissements nécessaires à la mise en ordre des pouvoirs locaux en ce qui concerne le nouveau règlement européen sur la protection des données.
- En outre, nous aménagerons la signalétique (interne et externe) des Services communaux (C.M.).

1. Qui a toujours été freiné par le management communal et réservé à quelques-uns...

- Poursuivre la gestion durable et le remplacement de l'éclairage public, en collaboration avec le gestionnaire de réseau de distribution, pour réduire la consommation et renforcer l'esthétique et le sentiment de sécurité. À cet égard, grâce au projet pilote « Omniflow », mené en partenariat avec ORES, la Commune de Flobecq s'est également positionnée comme pionnière en présentant les premiers éclairages autonomes en Belgique ;

✓ De nombreux points lumineux ont été remplacés par du LED, sur notre territoire.

- Encourager les employés communaux et les visiteurs de l'administration communale locale à utiliser la marche, le vélo, les transports publics et les modes partagés. Rappelons que la Commune de Flobecq a acquis, voici quelques années déjà, des vélos électriques à cette fin ;
- Gérer le parc automobile communal, en intégrant les autres moyens de transport, de façon à réduire le nombre de véhicules, à promouvoir la mobilité partagée, et à favoriser les véhicules qui sont les plus respectueux de l'environnement ;
- Soutenir les produits et services les plus respectueux des critères sociaux¹, éthiques, de santé² et environnementaux, tout au long de leur cycle de vie ainsi que les produits de saison et issus des circuits courts, et les produits recyclés (économie circulaire), via notamment les marchés publics et la politique d'achat communale (achats de fournitures, travaux routiers, etc.) ;
- Poursuivre le développement du réseau de (nouvelles³) bornes électriques. Flobecq a déjà installé ces bornes, mais il faut amplifier leur déploiement ;
- Réduire la quantité de déchets produits, consommer moins d'eau et lutter contre le gaspillage alimentaire dans les bâtiments publics et les écoles (stimuler les directions et P.O.) ;
- Prévoir des fontaines d'eau potable dans les écoles et les bâtiments communaux, ainsi que dans les principaux espaces publics. Des fontaines sont, depuis longtemps, installées au Centre Sportif Jacky Leroy ;

1. Cela vise par exemple le respect des conditions de travail et du droit du travail lors.

2. Cela concerne par exemple l'interdiction des pesticides, perturbateurs endocriniens et nanomatériaux dangereux pour la santé.

3. Flobecq a été une des premières Communes à mettre des bornes électriques dans le village avec le concours d'ORES.

- Instaurer des journées à thème dans la commune en visant en particulier les écoles (sur l'énergie, l'eau, l'alimentation, le climat, l'environnement, les déchets, etc.) pour conscientiser les enfants (et également leurs parents) et apprendre les trucs et astuces pour consommer autrement. Le Conseil Communal des enfants de Flobecq y sera étroitement associé ;

- Stimuler la biodiversité dans les propriétés communales (plantations, toitures et façades vertes, ruches, nichoirs, haies, mares, etc.). Là aussi, Flobecq est très active, mais il y a toujours à faire en cette matière ;

Flobecq a déjà totalement supprimé l'usage des pesticides dans les espaces verts communaux et les voiries et a veillé à ne pas rendre le travail des ouvriers communaux plus pénible en usant de techniques alternatives. *Flobecq Vivacité* veut poursuivre dans cette voie et trouver des (nouvelles) alternatives écologiques pour maintenir la Commune propre et respecter les hommes qui y travaillent ;

- Création d'un « Guichet communal de l'énergie » (centrale d'achats, conseils, pompes biocarburants...).

2.2. Aménagement du territoire et urbanisme

Dans le cadre du projet d'écologie sociale porté par *Flobecq Vivacité*, le développement du territoire vise à améliorer la qualité de vie des habitants, à réduire l'empreinte environnementale des activités humaines, à créer des emplois et des activités locales, à favoriser les liens sociaux et à se réapproprier l'espace public. **Il s'agit aussi de préserver la spécificité de Flobecq et, en particulier, la qualité de ses paysages.** Cette approche écosociale combat les fractures géographiques et les inégalités liées à la configuration du territoire, en s'appuyant, entre autres, sur les politiques de rénovation urbaine et de développement rural. Elle tient également compte des impacts liés au réchauffement climatique et à l'évolution démographique, et veille à utiliser les ressources (naturelles) disponibles avec parcimonie.

Les communes ont un rôle fondamental à jouer pour concrétiser ces objectifs, tout en s'inscrivant dans une vision régionale et interrégionale cohérente, notamment, celle du Parc naturel du Pays des Collines. Il s'agit de tirer le meilleur parti des spécificités et potentialités de chaque territoire. Il est également important de développer la supracommunalité, afin de mettre en commun les forces de chaque commune, de façon solidaire et équitable.

Dans ce contexte, notre Commune a, à nouveau, été pionnière en agissant de manière très volontariste et avec le concours du Parc naturel et de sa Commission en charge de l'élaboration de la «Charte paysagère» en déposant un projet de Décret au Parlement wallon visant à donner aux communes la possibilité de refuser des certificats d'urbanisme pour protéger les paysages et la faculté de les contempler.

Les communes doivent également permettre une participation active de leurs habitants et de leurs forces vives. Ceux-ci doivent pouvoir contribuer à la conception et la réalisation des projets d'aménagement du territoire et d'urbanisme. Les projets structurants de la commune seront ainsi plus largement appuyés par la population. **C'est dans ce cadre que nous souhaitons réaliser un vaste «Master Plan du territoire» de Flobecq.**

Pour atteindre ces objectifs, *Flobecq Vivacité* propose de :

- Mettre en œuvre un projet de développement territorial pour la commune Flobecq en intégrant l'ensemble des politiques publiques et en impliquant toutes les forces vives (Master Plan);
- Réduire significativement l'étalement urbain en diminuant le nombre de surfaces urbanisables, en densifiant le bâti existant – dans le respect de la qualité de vie des habitants et des caractéristiques du quartier – en réaménageant en priorité les friches et les quartiers dégradés, et en utilisant pour le surplus les zones non bâties entourées de terrains bâtis (les « dents creuses »)¹;
- Plus concrètement encore, notre volonté est, désormais, après que notre Commune ait atteint un nombre d'habitants de l'ordre de 3 600, lequel se stabilise depuis quelques années, de limiter autant que faire se peut, l'enrubannage des voies d'accès aux hameaux et, sa conséquence, la disparition des paysages des Collines. Il faut, concentrer l'habitant là où il existe et encourager la rénovation du bâti existant. Plus l'accroître. Si nous poursuivions sur la voie empruntée jadis et qui se justifiait à son époque, nous perdrons notre spécificité, à savoir, la beauté de nos paysages qui seraient enfermés derrière des bâtisses et, par conséquent, privatisés.
- Co-construire les projets urbanistiques en associant les pouvoirs publics, les maîtres d'œuvre et les futurs utilisateurs de l'espace en question;
- Réserver un budget participatif pour l'amélioration des espaces publics de proximité;

1. Objet du projet de décret que nous avons déposé.

- Renforcer l'accessibilité du Service d'urbanisme et encourager la commune dans son rôle de conseil en urbanisme¹. Élaborer, en sus des conseils délivrés par les employés communaux, un guide en matière d'urbanisme;
- Promouvoir davantage le vade-mecum communal qui reprend les principales formalités urbanistiques, afin que les citoyens et les porteurs de projets puissent comprendre les démarches à entreprendre et les règles à suivre pour faire aboutir leur dossier, a fortiori, depuis le nouveau CoDT mais aussi de savoir... ce que nous ne voulons pas;
- Promouvoir la qualité architecturale des espaces et bâtiments publics ainsi que des constructions privées, via les outils d'urbanisme, les marchés publics et les permis. Établir une concertation à cette fin avec la Cellule du Parc Naturel du Pays des Collines²;
- Veiller à la bonne coordination et, autant que faire se peut, à l'exécution rapide³ des chantiers de travaux publics, en coordination avec la Région le cas échéant. Poursuivre, **voire améliorer encore, l'information des riverains, commerçants et autres personnes concernées.**

2.3. Logement

Le droit au logement constitue un droit fondamental qu'il convient de défendre et renforcer à tous les niveaux de pouvoir. Un logement accessible et de bonne qualité constitue le premier levier de l'émancipation sociale. Il s'agit d'un enjeu majeur de la transition éco-sociale et de la lutte contre les inégalités. Dans notre commune, la question prend aussi un tour particulier concernant les jeunes qui, eu égard au prix de l'immobilier, ont de grandes difficultés à trouver un logement pour se lancer dans la vie.

La commune peut jouer un rôle dans la mise en œuvre d'un véritable droit inconditionnel au logement. Au travers des outils dont elle dispose, la commune est à la fois, le bras armé de la politique régionale du logement et un véritable moteur du développement local du logement, donnant les impulsions en matière de construction de logements neufs, de localisa-

1. Nous avons d'ailleurs doublé les effectifs de notre Service Urbanisme (2ETP).
2. À titre d'exemple, la Commune refuse que la façade de l'ancienne demeure d'un vétérinaire bien connu de Flobecq ne soit détruite au profit d'une reconstruction sans âme.
3. Certains chantiers récents ont, effectivement, connu un cheminement lent.

tion et de qualité du bâti, de mixité sociale et fonctionnelle de l'habitat, de protection des citoyens les plus vulnérables, etc.

Afin de répondre à ces défis, la commune de Flobecq facilitera, dans le cadre de sa politique d'urbanisation, les constructions neuves, dans les hameaux et le centre du village et les rénovations d'envergure, en veillant donc à densifier les « noyaux d'habitat » pour éviter l'étalement « rurbain ».

Elle poursuivra son combat contre la spéculation immobilière et les pratiques anti-déontologiques menées par certains.

En outre, *Flobecq Vivacité* propose de :

- Construire et rénover davantage de logements publics, principalement sociaux, selon les meilleures normes environnementales et énergétiques, en prévoyant suffisamment de logements adaptés ou adaptables aux personnes à mobilité réduite et aux aînés¹. Le logement public constitue une réponse aux défis qui sont ceux de notre population. Il s'agit pour les autorités communales non seulement de répondre à la demande en logements publics de la part de ménages à revenus modestes ou moyens mais également de faire baisser la demande de logements privés qui fait monter les prix des loyers ;
- Mettre en œuvre des opérations de revitalisation urbaine, en collaboration avec des opérateurs privés, en vue de rénover le bâti existant, de densifier les noyaux d'habitat et d'améliorer la mixité sociale (en créant des logements tant locatifs qu'acquisitifs). Il s'agira de refaire des opérations semblables à celles menées à la Crète et, bientôt, sur le site de l'ancienne Brasserie Loix ou une nouvelle Résidence Services verra bientôt le jour.
- Convier les promoteurs immobiliers, via la commune ou tout organisme public qui en dépend, à mettre en vente ou en location, à des prix conventionnés, au minimum 10% des logements qu'ils construisent dans les grands projets de construction ou de rénovation, via les charges d'urbanisme. À cette fin, une « charte de la mixité sociale » sera élaborée entre la commune de Flobecq et les promoteurs immobiliers ;
- Développer, en collaboration avec notre Agence immobilière sociale (AIS nous en avons une avec Ath et Lessines), la prise en gestion de logements privés ou tout mécanisme de conventionnement permettant d'encadrer le loyer et la qualité du logement ;

1. Voir projet « Gabreau ».

- Remettre sur le marché les logements inoccupés à travers, d'une part, le mécanisme de réquisition et d'autre part, une taxation dissuasive incitant les propriétaires de biens laissés à l'abandon à mettre leur bien en vente ou en location ;

- Développer les projets de logements qui permettent le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie, comme les résidences-services. Les sociétés de logement de service public développeront également, éventuellement en lien avec les CPAS, des services à destination de leurs locataires en perte d'autonomie comme la fourniture de repas ou la mise à disposition d'aides familiales.

✓ Rappelons que nous avons déposé un grand projet de Résidence-Service à Flobecq (sur le site de l'ancienne Brasserie Loix qui accueillera des logements adaptés à ce genre de public tout en offrant de très nombreux services (kiné, infirmiers, médecins, restaurant, piscine...). Ce projet est porté en collaboration avec le CPAS.

- Réfléchir à un système incitatif (primes...) visant à promouvoir la rénovation de maisons afin qu'elles soient mises en location plutôt que laissées à l'abandon ;
- Tout projet de construction d'envergure, public et privé, inclura un nombre minimal de logements adaptés aux personnes à mobilité réduite ;

2.4. Énergie et climat

Garantir l'accès de chacun à l'énergie est un objectif essentiel de l'écologie sociale porté par *Flobecq Vivacité*. Les inégalités liées à l'énergie doivent être gommées pour améliorer la qualité de vie des citoyens. L'exploitation sans retenue des énergies fossiles joue également un rôle déterminant dans la dégradation de l'environnement et le réchauffement climatique, que nous devons combattre, partout, en ce compris au niveau communal. Le passé tout récent nous a montré à quel point nous sommes dans une forme de précarité par rapport à l'évolution des prix de l'énergie...

Nous avons concrètement abordé cette question à travers, notamment, notre projet d'équipement de panneaux photovoltaïques qui permet de

répondre à des besoins sociaux et permet de réduire, significativement, notre empreinte écologique à Flobecq. Près de 40 % des habitations de Flobecq sont ainsi équipées de panneaux photovoltaïques, lesquels ont été offerts gratuitement, par le biais d'une asbl paracommunale, « Collines Sous Levant » en 2011¹. Nous innovons à nouveau en développant un projet de production d'hydrogène vert avec les effluents d'une ferme d'élevage porcins à Flobecq². **C'est une première mondiale !**

La question énergétique doit donc être saisie à bras-le-corps en vue de changer notre système énergétique en profondeur pour le rendre plus propre et plus social. **La commune de Flobecq a démontré que nous pouvions être des acteurs de changements et agir concrètement.**

Dans ce but, il s'agit de diminuer la consommation d'énergie de minimum 50 % et viser 100 % d'énergies renouvelables en 2050. Tels sont les objectifs auxquels la Belgique a souscrit, sous l'impulsion de Directives européennes.

Multiplier les économies d'énergie au bénéfice des habitants de Flobecq est donc une priorité pour *Flobecq Vivacité*.

Les communes ont un rôle essentiel à jouer pour concrétiser l'Accord de Paris sur le climat³, réussir la transition socialement juste de notre modèle énergétique et lutter contre la précarité énergétique. Elles doivent aussi aider la collectivité à se réapproprier la maîtrise de l'énergie via la création de coopératives énergétiques.

Nous nous y attelons !

Rappelons encore, l'extraordinaire expérience menée à Flobecq avec nos éclairages autonomes (Omniflow) et toutes les fonctionnalités qu'il offre et qui viennent encore d'être illustrées par le label qui nous a été octroyé de : « **Première ville intelligente de Belgique** » !

1. Cette initiative a permis, en moyenne, une économie de plus ou moins 1000 €/an/ménage et donc, près de 12 000 € sur la durée de l'amortissement du projet. Nous avons aussi épargné l'équivalent de 3 000 tonnes de CO₂.

2. Projet en partenariat avec TOUTES les intercommunales du Hainaut occidental, Wapinvest, la Fondation Lemay, l'Université de Mons, le Centre de recherche Materia Nova et la Commune de Flobecq.

3. L'Accord de Paris a comme objectif de contenir la hausse de température moyenne de la planète nettement en dessous de 2°C par rapport à l'époque préindustrielle et de poursuivre les efforts pour limiter le réchauffement à 1,5°C.

Pour atteindre ces objectifs, *Flobecq Vivacité* propose à Flobecq de :

- **Élaborer une stratégie territoriale, à l'échelle de la commune de Flobecq, qui :**
 - ▶ Détermine des objectifs d'économie d'énergie et de production renouvelable à réaliser d'ici 2050 ;
 - ▶ Réunisse les pouvoirs publics, les citoyens et les forces vives locales ;
 - ▶ Fixe des étapes intermédiaires et des objectifs concrets comme l'isolation prioritaire de certains bâtiments, la désignation de sites de production renouvelable, dans le respect des riverains et des paysages, ou l'amélioration de la mobilité¹ en certains lieux ;
 - ▶ Prévoit des mesures d'information et d'accompagnement des entreprises et des citoyens, en particulier, les ménages vulnérables ;
 - ▶ S'inscrit dans la Convention des maires pour le climat et l'énergie², à laquelle Flobecq a adhéré depuis de nombreuses années (novembre 2013) ;
- Promouvoir les initiatives coopératives, regroupant les acteurs publics locaux et les citoyens, qui soient les moteurs de projets d'économies d'énergies et de production renouvelable, qui soient accessibles à tous, dont les ménages vulnérables, et qui se coordonnent avec les gestionnaires de réseaux (Groupasol). C'est tout le sens des initiatives que nous avons menées, notamment, avec ORES ;
- Concrétiser des programmes de rénovation et d'isolation de bâtiments – publics et privés³, en collaboration avec la Région, afin de créer une dynamique collective et des économies d'échelle, en misant notamment sur l'exemplarité des pouvoirs publics, en particulier dans les logements sociaux. Des coopératives solidaires existent à ce propos et *Flobecq Vivacité* a organisé des conférences et événements à ce propos ;

1. Voir le chapitre consacré à la mobilité pour d'autres mesures.

2. La Convention des maires pour le climat et l'énergie rassemble des milliers d'autorités locales et régionales, volontairement engagées dans la mise en œuvre sur leur territoire des objectifs européens en termes de climat et d'énergie.

3. L'amélioration des performances énergétiques de la Crèche, des logements sociaux et du Centre administratif en sont des illustrations récentes et concrètes.

- Les entreprises de construction locales pourraient y adhérer et développer ainsi leur chiffre d'affaires.

• *Flobecq Vivacité*, veut encore développer via l'installation d'une Appli, une gestion centralisée du chauffage de l'ensemble de ses bâtiments. **Des vannes pilotées à distance ont ainsi été programmée (une par radiateur) afin d'optimiser le chauffage et réduire la consommation inutile dans les espaces non-occupés en permanence.** Cette gestion concernera TOUS les bâtiments communaux et permettra de réaliser de considérables économies (entre 20 et 30 %) mais aussi de réduire notre empreinte écologique. Cette dynamique sera poursuivie.

En termes d'accompagnement des citoyens, *Flobecq Vivacité* propose de :

- Renforcer le point central d'information communal flobecquois et d'aide du public en matière d'énergie ;
- Augmenter les moyens et l'efficacité des organes publics et associatifs qui accompagnent les citoyens, en particulier moins favorisés, face à leur facture d'énergie (guidance, tuteurs énergie, travaux économiseurs d'énergie, etc.) afin que ces acteurs puissent agir de manière plus proactive et complémentaire (cf l'asbl « Collines Sous Levant ») ;
- Favoriser les achats groupés (électricité, gaz, pellets, etc.), à l'échelle communale, par le biais des CPAS ou d'autres acteurs (asbl), et les rendre accessibles à tous et ce, nonobstant l'existence de centrales d'achat qui offrent déjà, de bons prix pour le mazout, par exemple.

2.5. Environnement et qualité du cadre de vie

La qualité de l'environnement dans lequel vivent les citoyens est un élément essentiel pour leur garantir une vie épanouissante. Ce cadre de vie de qualité doit être une réalité pour tous les citoyens sans discrimination. Ce double objectif environnemental et social est au cœur de l'écologie sociale portée par *Flobecq Vivacité*. Il est vrai que le cadre de vie flobecquois est absolument merveilleux et qu'il doit être protégé.

En contact direct avec les habitants, les communes sont en première ligne pour améliorer le cadre de vie. Dans ce but, trois domaines sont à traiter en priorité, à savoir **la propreté publique, la protection de la nature et de la biodiversité, et la gestion des déchets.**

D'autres politiques qui ont une influence directe sur le cadre de vie, telles que l'énergie, le logement, la mobilité ou l'aménagement du territoire et l'urbanisme, sont traitées par ailleurs.

2.5.1. Propreté et embellissement de l'espace public

Un espace public propre et agréable est un facteur important pour que les habitants et les visiteurs se sentent bien dans leur commune. C'est aussi un peu, le « reflet » de la gestion communale. La propreté est l'affaire de tous, mais les communes doivent jouer leur rôle pour sensibiliser, nettoyer et sanctionner ceux qui dégradent les lieux publics. Il est aussi important d'investir dans l'embellissement de l'espace public et d'encourager les riverains à faire de même dans leur quartier.

Depuis 18 ans, notre Commune a connu une mutation extraordinaire qui a touché tous les quartiers, les hameaux... Chaque rue a été l'objet de travaux d'embellissement et d'épuration. Notre village est fleuri, embelli et entretenu avec soin et goût...

C'est pourquoi *Flobecq Vivacité* propose de poursuivre par la mise sur pied d'une véritable stratégie communale, ambitieuse, pour continuer à assurer la propreté du village de Flobecq. À ce propos nous ne pouvons que louer le dévouement extraordinaire de notre équipe d'ouvriers et d'ouvrière 😊 de la Commune.



Cette stratégie intégrera au moins les actions suivantes :

- Poursuivre dans l'établissement de listes de lieux et de périodes qui nécessitent une action prioritaire ;
- Encourager les riverains à contribuer à la propreté de leur quartier et à investir l'espace public (par l'appui des écoles et associations (cf Forum des Associations flobecquoises)), poursuivre les opérations « commune fleurie », encourager des potagers collectifs, le soutien à la rénovation des façades et des devantures de magasin... Il est un peu simple en effet et, compte-tenu des éléments en lien avec l'interdiction des herbicides, de contraindre nos ouvriers à une tâche lourde et parfois, ingrate.
- Poursuivre et promouvoir les campagnes « commune propre » qui regroupent une série d'actions ponctuelles (mobilisation de la population, nettoyage des rues, des bords de route et des rivières, aménagement d'espaces verts, etc.), en particulier avec les enfants ;
- Développer des campagnes et outils spécifiques de propreté publique à disposition de publics cibles, comme les nouveaux habitants ou des personnes qui ont une influence locale (médecins, directeurs d'écoles, sportifs, animateurs culturels, etc.) ;
- Maintenir et développer le programme communal centralisé de gestion des plaintes (Better Street, App.) pour assurer un suivi rapide des demandes des habitants ;
- Lutter contre les infractions environnementales et les dépôts sauvages (jets de déchets, dépôts et incinération de déchets interdits, bruits intempestifs, etc.) via la prévention, l'augmentation des interventions de nos agents « constatateurs » et une meilleure coordination avec la police et la Région wallonne ;
- Augmenter encore le nombre de poubelles et de cendriers publics, bien entretenus et facilement accessibles, dans les lieux fréquentés ;
- Créer davantage de « canisites » (toilettes pour chiens) et renforcer la lutte contre les déjections canines sur la voie publique (voir actions du Conseil communal des enfants...);
- Ajouter des poubelles de tri dans les lieux publics ainsi que des cendriers ;

2.5.2. Nature et biodiversité

La nature et la biodiversité sont indispensables à la vie sur Terre et à la qualité de vie des citoyens. Nos sociétés modernes ont parfois tendance à nous éloigner de la nature avec une urbanisation qui s'accroît. Les populations de certains animaux et plantes sont également en diminution constante et plusieurs espèces sont menacées de disparition.

Il est pourtant essentiel de préserver la nature et la biodiversité, et de favoriser le retour de la nature dans les villes et villages. Il s'agit aussi d'un levier utile par lequel faire participer les citoyens à la vie collective.

Flobecq est une terre de prédilection pour des actions concrètes dans ce domaine.

C'est pourquoi *Flobecq Vivacité* propose de :

- Élaborer une stratégie communale, avec l'aide des Guides Nature du Pays des Collines¹, de promotion de la nature et de la biodiversité concertée avec l'ensemble des acteurs locaux concernés. Les citoyens qui le souhaitent y seront associés ;
- Promouvoir les « maillages verts et bleus² » via la réimplantation et la protection des haies, des arbres, notamment fruitiers, des bosquets, des parcs, des zones de fauchage tardif, des bords de routes et de rails, des mares, des cours d'eau et leurs berges, des zones humides, etc. ;
 - ✓ À cet égard, nous avons planté de nombreux arbres et haies (mélifères) durant cette législature, notamment au Mont de Rhodes et à la Motte, vers Brakel. Plus de 2,5 km de plantations ont ainsi été réalisés.
- Organiser des actions de sensibilisation à la nature, notamment dans les écoles, et impliquer les citoyens dans la gestion des espaces de nature ;
- Encourager le développement de potagers collectifs et de jardins partagés qui favorisent la nature, l'agriculture, la cohésion sociale et l'éducation ;
- Soutenir l'installation de ruches, d'hôtels à insectes³ et de nichoirs dans les propriétés communale et les écoles ;

1. Que nous hébergeons en nos locaux communaux.

2. Les « maillages verts et bleus » consistent à implanter des lieux de nature ou aquatiques là où il en manque et de les relier entre eux, afin de favoriser la biodiversité.

3. Nous en avons plusieurs dans nos infrastructures communales.

- Poursuivre la cartographie des sentiers; poursuivre la réfection du sentier des Moines;
- Maintenir la tolérance zéro pratiquée à Flobecq dans l'utilisation des pesticides dans la gestion publique des espaces verts, en concertation avec les travailleurs pour ne pas rendre leur travail plus pénible, et encourager les particuliers à faire de même;
- Entretien des cours d'eau (supra) communaux et provinciaux, et les écosystèmes aquatiques, favoriser le retour d'espèces indigènes et faire participer les citoyens et les acteurs locaux à la gestion des rivières (contrats de rivière Dendre);
- Intégrer systématiquement la problématique des inondations dans les politiques d'urbanisme et d'aménagement du territoire communal. Poursuivre à cet égard, les efforts entrepris avec l'intercommunale IPALLE pour créer les ouvrages d'art nécessaires pour contenir les eaux en cas de crues;

✓ Nous avons réalisé de nombreuses choses durant cette législature et, notamment, en procédant à un nettoyage complet de notre réseau d'égouts, via un partenariat avec IPALLE. Nous avons aussi procédé à un entretien complet du ruisseau d'Ancre, réalisé des travaux avec la Wateringue, mobilisé près de 160 000 € de subsides (Get'up Wallonia) pour l'entretien de tout notre réseau d'égouttage. Par ailleurs, nous procédons, très régulièrement, grâce à notre belle d'équipe d'ouvriers et d'ouvrières, un entretien permanent, curatif et préventif, de notre réseau d'égouttage urbain.

✓ Ainsi, nous avons su, mieux que nos voisins, mieux résister aux grands épisodes pluviaux et éviter des inondations.

- Entretien complet du ruisseau d'Ancre;
- Entretien des fossés principaux;
- Travaux Wateringue Wahier;
- Entretien global get-up Wallonie (160 000 €);
- Entretien curatif et préventif réseau.

- Entretien des forêts communales et régionales, favoriser la biodiversité en leur sein et assurer un partage équilibré entre les divers utilisateurs de la forêt, en concertation avec la DNF de la Région wallonne;

Rappelons que la Commune, avec le concours de la Division Nature et Forêts de la Région wallonne a reconstruit une lande à bruyère au cœur du Bois de la Louvière cette année (2024).

<https://www.notele.be/it61-media150247-flobecq-la-lande-a-bruyeres-ressuscitee-dans-le-bois-de-la-louviere.html>

- Veiller au strict respect du règlement communal pour lutter contre les plantes invasives et préserver les espèces indigènes.
- Poursuivre les initiatives « journées de l'arbre » avec la Région wallonne mais en faire une journée purement flobecquoise. On y approfondirait les conseils spécifiques aux citoyens du village. Nous le faisons, chaque année, depuis plus de 20 ans.

2.5.3. Gestion des déchets

Pour une politique des déchets efficace, les communes doivent en premier lieu sensibiliser les citoyens et les entreprises, et améliorer la prévention. Si les citoyens développent d'autres habitudes quant à leurs achats, ils peuvent produire moins de déchets. Moins il y a de déchets, moins cela coûtera à la collectivité. En complément, il s'agit d'améliorer la collecte, le tri, la réutilisation et le recyclage des déchets. Les coûts doivent aussi être maîtrisés pour garantir l'accès de tous à ce service. Enfin, les communes ont un rôle à remplir dans la cadre du développement de l'économie circulaire en Wallonie et à Bruxelles.

Nous avons déjà fait de nombreux efforts en concertation avec IPALLE et, notamment, l'extension récente du « recy-parc » de Flobecq qui a accru les capacités de tri des déchets et donc de recyclage pour nos concitoyens.

En particulier, *Flobecq Vivacité* propose de :

- Renforcer les actions de sensibilisation des citoyens, des élèves et des entreprises, en travaillant avec les écoles et IPALLE, l'intercommunale de gestion des déchets (et d'épuration des eaux);
- Accroître l'information des citoyens quant à la collecte et au tri des déchets, en particulier pour le tri ou le compostage des déchets organiques, afin d'améliorer la qualité du tri et réduire les coûts de traitement;

- Promouvoir la formule des Points d'Apports Volontaires (PAV) tout en conservant un regard attentif aux difficultés spécifiques de certains de nos concitoyens (personnes âgées, à mobilité réduite...);
- Revenir à une collecte périodique des encombrants, en améliorant le service de collecte, et faciliter le réemploi en coordination avec les acteurs de l'économie sociale (textiles, mobilier, appareils électriques et électroniques, etc.). Ce ramassage serait conditionné à certaines conditions comme l'âge des bénéficiaires ou la précarité des citoyens concernés;
- Installer des poubelles publiques en nombre suffisant et favoriser les bulles à verre et autres points de collecte enterrés. À ce propos, la Commune de Flobecq s'inscrit pleinement dans la stratégie d'IPALLE qui consiste à déployer dans les hameaux, des points de collectes de déchets sous forme de conteneurs enterrés (PAV - voir plus haut)¹;
- Maîtriser au mieux les coûts de gestion des déchets afin que ce service collectif reste accessible à tous et expliquer aux citoyens ce que recouvrent ces coûts pour en faciliter l'acceptation (voir proposition précédente);
 - ▶ Rappelons que les Communes de Wallonie doivent gérer leur budget «déchets» de manière indépendante du reste de ses composantes. Cette gestion s'inscrit dans la logique du «coût vérité» et impose que l'ensemble des coûts soient pris en charge par une fiscalité spécifique.
- Mener des campagnes pour lutter contre le gaspillage alimentaire en partenariat avec le secteur de la distribution alimentaire et les acteurs de terrain comme les écoles;
- Soutenir le développement de l'économie circulaire², via la politique d'achats et de marchés publics communaux, et la sensibilisation des citoyens et entreprises. Dans ce contexte, sensibiliser les agents du Recyparc afin de récupérer des objets avant de les mettre en container... et de les remettre dans le circuit via la «Ressourcerie».
- Promouvoir, encourager, dans le commerce local, l'abandon total et anticipé (Directives européennes) à Flobecq des sacs d'emballage en plastique (exemple sacs en coton).

1. L'objectif sera aussi de réduire les coûts de collectes par camion et donc les charges pour les finances communales e, par conséquent, les citoyens.

2. https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89conomie_circulaire

2.6. Mobilité

Parmi les axes prioritaires de l'écologie sociale figure la mobilité. Face à la hausse constante du nombre de déplacements, en particulier les trajets individuels en voiture, et face aux inégalités en matière de mobilité, il est temps de développer une nouvelle philosophie de la mobilité, qui soit socialement accessible, sûre et respectueuse du cadre de vie.

La réduction de l'usage de la voiture, le développement de son usage raisonné et la diminution des nuisances environnementales sont également un objectif pour *Flobecq Vivacité*. Les communes, comme Flobecq, même rurales ont leur rôle à jouer, en collaboration avec l'Europe, l'État fédéral, les Régions et les communes voisines, pour développer des alternatives efficaces, financièrement attractives et adaptées à tous les besoins des citoyens. Les efforts à réaliser doivent en outre être répartis équitablement.

Ainsi par exemple, grâce à la finalisation de notre Ravel, de plus en plus de Flobecquois vont travailler à vélo dans les villes et villages voisins.



Nous pensons aussi que les technologies modernes et le smart-city peuvent contribuer à atteindre cet objectif.

Dans cette approche globale, il convient de prêter attention à la diversité des utilisateurs et des usages de la mobilité (dont l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, les aînés, les femmes enceintes, les citoyens plus vulnérables, les demandeurs d'emploi, les réfugiés, etc.).

Une politique efficace exige, dès le départ, une articulation réfléchie entre la mobilité et les autres politiques publiques, en particulier l'aménagement du territoire, et adaptée aux réalités rurales.

Dans ce but, *Flobecq Vivacité* propose de :

- Favoriser la proximité des lieux de vie (logements, services, emplois, loisirs) afin que, dans la mesure du possible, les citoyens ne soient pas obligés d'utiliser leur véhicule à moteur. Rappelons que nous concentrons un maximum d'équipements (sport, crèche, écoles...) dans le centre de Flobecq et que nous avons remis à neuf un dense réseau de venelles pour y accéder à pied ;
- Développer une Appli Smartphone spécifique à Flobecq afin de promouvoir le « car-sharing »¹ vers les (grandes) villes (les plus) proches (Bruxelles, Mons, Gand, Grammont, Tournai, Courtrai...). Il existe une Appli semblable en Flandre laquelle pourrait se développer en Wallonie (HOPLR) et offrir des services additionnels.

Pour changer en profondeur la mobilité, *Flobecq Vivacité* propose aussi de :

- Soutenir la marche en renforçant le confort et la sécurité des trottoirs, en rénovant et balisant les chemins, en réduisant l'impact des obstacles qui ralentissent la marche (carrefours, etc.), en stimulant l'usage des venelles ;

Rappelons le remarquable travail accompli sur le RN57 à l'initiative de la Commune ainsi que la rénovation et la finalisation du Ravel.

1. Partage de voitures et modes de transport.

- Dans une approche plus orientée vers les loisirs et la protection du territoire rural, garantir le maintien et l'accès aux carrières et chemins qui balisent champs et pâturages. Mettre à jour les cartes actuelles (aussi sur internet) et les distribuer dans les lieux publics.
- Mener une stratégie cyclable communale ambitieuse et concertée, en vue d'augmenter le nombre de trajets à vélo (notamment électrique), tant pour le loisir que pour les déplacements quotidiens, en :
 - ▶ Développer et entretenir les aménagements cyclables (pistes cyclables, séparées sur les grands axes, marquages, signalisation adaptée, stationnements-vélos, revêtement de qualité, etc.) ;
 - ▶ Sécurisation des croisements entre voiries et circuits Ravel. Déployer un réseau local continu, balisé et sûr ;
 - ▶ Poursuivre et encourager les ateliers de formation à la pratique du vélo et de réparation des vélos (pro-vélo) et en généralisant une éducation à la mobilité tout au long de la scolarité, en coordination avec la Fédération Wallonie-Bruxelles (dont le « brevet cycliste » constitue un élément essentiel) ;

Rappelons que la future « *Nouvelle Maison des Plantes* » axera ses activités HoReCa sur la bière, tradition locale et le vélo puisqu'elle est située sur le nouveau trajet du Ravel (cf rue G. Jouret).

<https://www.notele.be/it61-media97942-flobecq-un-nouveau-restaurant-et-une-micro-brasserie-a-la-maison-des-plantes-medicinales.html>

- ▶ En prévoyant un réseau d'itinéraires conseillés pour rejoindre le travail ou l'école à vélo et des ramassages scolaires à vélo. Aménager les arrêts de bus pour y laisser son vélo ;
- Collaborer avec l'opérateur régional de transport public (et notre concitoyen Luc Geenens) pour favoriser les transports en commun et répondre aux besoins des habitants de la commune, lesquels ont été un peu délaissés ces derniers temps ;
- Développer un plan communal de mobilité, à l'instar du Plan communal de développement rural ;

- Assurer (lorsqu'ils sont sur territoire communal) la bonne accessibilité des arrêts de transport public aux piétons et cyclistes, y prévoir si nécessaire des points de location de vélo et voitures partagés (voir plus haut), et y aménager des zones de stationnement pour vélos, covoiturage et voitures, en coordination avec les opérateurs de transport;

✓ La Commune a, récemment, par exemple, restauré son abris bus de la Place de la Station

- Élargir les services du taxi social pour permettre aux personnes en difficulté ou à mobilité réduite, d'accéder aux centres de soins et aux commerces;
- Développer un plan d'action pour la mobilité partagée¹ (voir proposition plus haut «Appli Car-sharing»), de préférence alimentée en énergies renouvelables (covoiturage, voitures partagées, autopartage entre voisins, vélos partagés, etc.) en installant des places de stationnement réservées, en renforçant la communication, en utilisant les modes partagés pour les déplacements du personnel communal, etc.;
- Renforcer le service de guichet unique en ligne (BetterStreet) communal pour signaler des problèmes aux infrastructures de mobilité (voiries, trottoirs, pistes cyclables, etc.) et assurer le suivi des plaintes, dans la mesure des moyens disponibles;
- Favoriser et encadrer l'accès de places de parking aux riverains;
- Renforcer les «contrôles d'accès intelligent - ANPR²» **pour interdire l'accès aux poids lourds de plus de 7,5 Tonnes sur l'ensemble du territoire communal**, excepté les grands axes (RN57 et RN48), comme projets pilotes, afin d'améliorer la qualité de l'air, la sécurité routière et préserver nos infrastructures routières communales³;

1. Il s'agit bien de mobilité partagée et non de l'économie de plateforme du type Uber.
 2. Radars discriminants permettant de cibler la verbalisation en fonction de critères prédéfinis et reliés à des banques de données d'immatriculation. Si, par exemple et en l'occurrence, ce sont des poids lourds (+ de 7,5T) qui sont détectés, ils sont automatiquement et systématiquement verbalisés.
 3. <https://www.notele.be/it61-media152533-flobecq-encore-plus-intelligente-avec-de-nouveaux-eclairages-a-capteurs.html>

La vitesse excessive est un véritable fléau partout sur nos routes et Flobecq n'y échappe pas. À défaut de pouvoir faire respecter le Code de la route que chacun est censé ne pas ignorer, faute de capacité de verbalisation systématique, notre intention est de développer des infrastructures physiques en vue d'imposer un ralentissement des véhicules.

Ainsi, en vue de renforcer la sécurité routière et la sécurité des usagers des transports, Flobecq Vivacité propose de :

- Établir, à l'échelle de la zone de police, un diagnostic et un plan de sécurité routière. Alors que nous avons longtemps privilégié le volet de «sensibilisation/prévention», notre intention est désormais de sanctionner davantage ces actes inciviques et dangereux;
- Poursuivre l'entretien actuel des voiries communales, et prévoir de nouveaux aménagements pour réduire la vitesse et améliorer la sécurité de tous les usagers (radars indicatifs, passages pour piétons mieux mis en évidence, ilots directionnels, rétrécissements de voirie, pistes cyclables, trottoirs plus larges, bollards, etc.). Nous en avons disposé dans de nombreux endroits à Flobecq, nous poursuivrons (Potterée/brique, Wahier, Aulnoît...);
- Poursuivre les aménagements aux abords des écoles, des quartiers résidentiels, des zones d'équipements collectifs, etc., pour protéger les usagers plus faibles (piétons, cyclistes, etc.);
- Renforcer l'usage répressif des caméras ANPR pour dissuader l'irrespect du Code de la Route.

2.7. Ruralité et agriculture

2.7.1. Renforcer l'attractivité économique et démographique des communes rurales

La Wallonie compte 262 communes parmi lesquelles 178 sont des communes rurales¹. Ces dernières couvrent une large majorité du territoire wallon et dénombrent près de deux millions d'habitants soit 56% de la population de la région².

En raison de leur faible densité de population **les communes rurales éprouvent plus de difficultés à garantir des services de qualité en leur sein. Ce manquement peut entraîner, si on n'y prend garde, un déclin des activités économiques, culturelles et sociales.** Par conséquent l'accès aux biens et services de proximité pourrait devenir de plus en plus restreint pour les citoyens des zones rurales. Les habitants les plus précaires et les moins mobiles sont plus fortement impactés par ce problème car ils dépendent fortement de ces commerces et services locaux.

Pour *Flobecq Vivacité*, il faut toujours renforcer l'attractivité des communes rurales. Il ne peut être accepté qu'elles soient dépourvues de services, d'emplois et de vie sociale. Ce développement doit veiller à respecter les spécificités locales. Chaque commune doit pouvoir créer des activités économiques, lutter contre la pauvreté et renforcer la cohésion sociale autour de son identité propre.

Force est de constater que Flobecq a su échapper à cette dérive en montrant un dynamisme exceptionnel en matière de services, de sport, de culture, de folklore et même d'innovation. Cependant...

Pour nous, cette question est essentielle. Nous ne nous résoudrons jamais à transformer, insidieusement, notre village en dortoir. Voici pourquoi, depuis tant d'années, nous déployons toute notre énergie à dynamiser la vie de notre village. Cette énergie s'adresse à tous, mais aux jeunes, en particulier.

1. https://cpdt.wallonie.be/sites/default/files/pdf/dt2_approches_spatiales_4.pdf

2. <https://www.iwepts.be/indicateur-statistique/hierarchie-urbaine/>

... Afin de renforcer l'attractivité économique et, dans une certaine mesure contrôler la démographie de notre Commune, *Flobecq Vivacité* propose de :

- Promouvoir la démocratie participative et renforcer la cohérence des politiques publiques en poursuivant l'élaboration d'un nouveau **Programme communal de développement rural** (PCDR). Rappelons que Flobecq fut pionnière en la matière en étant une des premières communes wallonnes à en élaborer un. Le PCDR est conçu de manière démocratique avec la participation de l'ensemble des acteurs locaux et des citoyens. Il aborde à travers une vision stratégique à 10 ans des thématiques essentielles au développement des communes rurales telles que le développement économique, la création d'emplois, le maintien des services, la cohésion sociale, la lutte contre la pauvreté, la protection de l'environnement ainsi que des opérations de rénovation rurale ; Redynamiser sa composition et son fonctionnement (FRW et consultants externes).
- Réduire significativement l'étalement « rurbain » (enrubannage des accès aux hameaux) afin de permettre aux villages de préserver leurs spécificités et leurs paysages, et rapprocher les citoyens des services tout en réduisant les coûts pour la collectivité (Schéma d'orientation) ;

Rappelons que nous nous battons tous les jours en Collège afin entraver/refuser l'octroi de « certificats d'urbanisme » (dérogation au plan de secteur) afin de protéger les zones de contemplation du paysage. Nous sommes allés jusqu'à rédiger une proposition de décret que nous avons soumise au Parlement wallon.

- Renforcer la qualité de l'habitat en zone rurale avec une attention particulière pour les jeunes, les aînés et les plus précaires par la création de logements publics et la promotion du logement tremplin, de l'habitat solidaire et de l'habitat kangourou¹ ;
- Promouvoir un tourisme rural axé sur le respect de l'environnement et la découverte du folklore local qui passe par la valorisation des ressources culturelles, naturelles, patrimoniales, artisanales et gastronomiques. Cette promotion touristique peut se faire notamment à

1. [http://www.atoimontoit.be/habitat % 20kangourou.htm](http://www.atoimontoit.be/habitat%20kangourou.htm)

travers des mesures de soutien à la création de gîtes et de chambres d'hôte ou encore par le balisage et la sécurisation de chemins de promenade. Nous serons cependant attentifs à ne pas développer de manière excessive ce type d'hébergement pour en garantir le caractère « exclusif » ;

- Créer un groupement d'agriculteurs pour redynamiser la culture de plantes médicinales à Flobecq, florissante dans le passé ;
- Soutenir les producteurs locaux en favorisant l'émergence de circuits courts en valorisant des produits du terroir dans les marchés, les écoles et les établissements publics des communes ; Mettre à disposition des habitants, des informations/formations sur le jardinage (« coach-potager »).
- Créer un nouvel atelier rural¹ offrant des conseils et de l'accompagnement pour soutenir les entrepreneurs locaux (commerces) dans la création et le développement de leur entreprise.

2.7.2. Renforcer l'offre de services pour les habitants des communes rurales

En raison de leur faible densité de population, les zones rurales ne bénéficient généralement pas du même niveau de services que les zones urbaines. Pour *Flobecq Vivacité*, tous les citoyens doivent avoir accès à des services collectifs de qualité proches de chez eux. Ces services sont utiles aux habitants et rendent les communes attractives. Dans cette optique, la coopération entre communes peut être une dimension essentielle, car elle permet la réalisation de projets plus ambitieux grâce à la mise en commun des ressources et des économies d'échelles².

Par comparaison aux Communes et entités voisines, nous pouvons être fiers d'être parvenus à maintenir sur le territoire de notre village, tant de commerces et de services.

1. Les travaux de construction seront entamés sans délai sur le site de l'ancienne gare.

2. Nous l'avons déjà fait dans divers domaines, comme le sport ou les travaux.

Pour garantir l'accès à des services de qualité aux habitants de Flobecq, *Flobecq Vivacité* propose de :

- Faciliter l'accès aux technologies de l'information par le développement d'espaces publics numériques (EPN) et de formations en informatique (logiciels, réseaux sociaux, téléphonie...);
- Renforcer l'offre et l'accessibilité des loisirs et des espaces de nature dans les zones rurales en développant des projets spécifiques en matière sociale, culturelle, associative et sportive ;
- Désigner une personne de référence pour les aînés afin de les inclure davantage dans la vie sociale. Ce référent aurait notamment pour mission d'informer et d'encadrer les personnes âgées. Il serait également chargé de noter et de transmettre les recommandations des aînés concernant le développement de la commune.
- Développer le réseau internet local (4G, 5G), notamment, via la plateforme « Omniflow » et les partenariats avec les opérateurs publics de télécommunication ;
- Soutenir le commerce local, notamment par le biais de l'animation de la plateforme communale créée récemment par le collège et qui constitue une nouvelle « Association des commerçants ».

2.7.3. Garantir le respect de l'environnement dans nos campagnes

La nature est un atout des zones rurales et elle joue un rôle crucial pour la qualité de notre environnement. Pour *Flobecq Vivacité*, il est primordial de préserver les différents écosystèmes de notre territoire (forêts, plaines, cours d'eau, etc.) afin de renforcer la biodiversité. Les communes rurales sont également des zones privilégiées pour la production d'énergie renouvelable.

Pour garantir le respect de l'environnement à Flobecq et dans le Parc Naturel du Pays des Collines, *Flobecq Vivacité* propose de :

- Élaborer une stratégie communale de promotion de la nature et de la biodiversité, concertée avec l'ensemble des acteurs locaux concernés (Guides Nature en particulier) et favorisant la participation citoyenne (Plan communal de développement de la nature par exemple) ;
- Promouvoir les « maillages verts et bleus » via la réimplantation et la protection des haies, des arbres, notamment fruitiers, des zones de fauchage tardif, de la végétation des bords de routes et de rails, des mares, des cours d'eau et leurs berges, des zones humides, etc. ;

- Encourager les riverains à contribuer à la propreté de leur quartier et à investir l'espace public (poursuivre les campagnes « commune propre », avec l'appui des écoles, des opérations « commune fleurie », le nettoyage des rues, des bords de route et des rivières, etc.);
- Entretien des cours d'eau communaux ainsi que les écosystèmes aquatiques, favoriser le retour d'espèces indigènes et faire participer les citoyens et les acteurs locaux à la gestion des rivières (contrats rivière Dendre);
- Entretien des forêts (supra) communales en partenariat avec la Région wallonne, favoriser la biodiversité en leur sein et assurer un partage équilibré entre les divers utilisateurs de la forêt;
- Développer des coopératives d'énergie, regroupant les acteurs publics locaux et les citoyens, qui soient les moteurs de projets d'économies d'énergies et de production renouvelable. Celles-ci doivent être accessibles à tous, en particulier, les ménages vulnérables et se coordonner avec les gestionnaires de réseaux. L'asbl flobecquoise « *Collines Sous Levant* » sera un acteur clé de ce projet.

2.7.4. Soutenir une agriculture inclusive et durable

La concurrence accrue et la chute des prix des produits agricoles renforcent le phénomène de concentration des exploitations. Les fermes familiales disparaissent en Wallonie au profit des grandes structures ultra mécanisées. Par conséquent, le nombre d'agriculteurs se réduit de manière alarmante et la jeune génération se désintéresse de ce secteur où les conditions de travail sont de plus en plus dures et moins bien rémunérées. Pour *Flobecq Vivacité*, il est essentiel de se battre pour une agriculture durable et inclusive en soutenant les petites exploitations diversifiées et créatrices d'emplois, afin de renforcer la cohésion sociale, soutenir une alimentation de qualité et assurer le respect de l'environnement dans nos campagnes.

Heureusement, à Flobecq, il y a encore pas mal d'exploitations et de jeunes agriculteurs pour les gérer!

Pour promouvoir un modèle agricole respectueux des travailleurs, des consommateurs et de l'environnement, *Flobecq Vivacité* propose de:

- Favoriser les circuits courts en encourageant la rencontre et la coopération entre agriculteurs, transformateurs et distributeurs locaux notamment par l'organisation d'événements et la création de plateformes;

- Soutenir la création de coopératives sociales actives dans la production distribution ou transformation alimentaire afin de fournir une nourriture de qualité aux habitants tout en garantissant de bonnes conditions de travail et une rémunération juste aux travailleurs;
- Favoriser les produits d'agriculteurs locaux, particulièrement des petites exploitations familiales durables, notamment en prévoyant des clauses spécifiques dans les marchés publics qui donneraient la priorité aux produits locaux et durables dans les écoles et les établissements publics communaux. À cette fin, les pouvoirs publics peuvent également encourager la création de groupements d'achats en commun (GAC) et des groupes d'achat solidaire à l'agriculture paysanne (GASAP);
- Rendre l'agriculture plus attractive pour les jeunes en promouvant les formations, le mentorat ainsi que l'organisation de foires agricoles régionales et de journées « fermes ouvertes »;
- Renforcer le dialogue et la concertation entre les agriculteurs et la commune en (re)créant une « Commission consultative agricole » qui serait un lieu d'échanges sur les problématiques agricoles locales. À noter que les agriculteurs sont souvent invités à la Commune dans le cadre de concertations spécifiques;
- Mener, en collaboration avec les agriculteurs, une réflexion et des actions de sensibilisation relatives aux problématiques environnementales, en particulier l'érosion des sols, les risques d'inondations et l'utilisation de pesticides;
- Examiner la faisabilité (projet pilote) de cultures permettant d'alimenter des chaudières à énergies renouvelables (par exemple, le miscanthus).
- Promouvoir la transition vers l'agriculture biologique à travers notamment des campagnes d'information sur les enjeux et méthodes liés à ce type d'exploitation. Cette sensibilisation suppose également la création d'un organe de conseil chargé de l'accompagnement des agriculteurs en phase de transition biologique;
- Déployer le projet de production d'Hydrogène vert dans l'exploitation d'élevage porcin de Flobecq.
- Envisager une expérience pilote de plantation de houblon sur Flobecq.

Chapitre 3 Économie et emploi

L'emploi et le pouvoir d'achat sont au cœur des priorités des citoyens. C'est également celle de *Flobecq Vivacité* qui entend favoriser l'emploi durable et de qualité et le développement d'activités économiques, notamment, sur le territoire communal. Nous sommes certes, une commune rurale mais elle compte nombre d'indépendants et de commerçants qu'il faut soutenir.

C'est la raison pour laquelle le Collège a créé une nouvelle plateforme de concertation réunissant tous les commerçants.

Pour développer l'économie locale, réduire les barrières à l'entrepreneuriat et créer plus d'emplois de qualité, *Flobecq Vivacité* propose de :

- Faciliter l'accès à toute l'information dont un entrepreneur a besoin, par la mise en place d'un point de contact unique, en lien avec les acteurs économiques existants (IDETA, Maison de l'emploi, UCM, Agence d'économie sociale...). L'entrepreneur aura ainsi une réponse à toutes ses questions pratiques de base et sera orienté vers les dispositifs régionaux et fédéraux adéquats comme pour les aides financières et l'accompagnement par exemple ;
- Soutenir le commerce de proximité et à l'artisanat local grâce à :
 - ▶ Une concertation avec les commerçants (voir plus haut) sur les différentes actions et incitants qui pourraient améliorer le dynamisme commercial, en particulier, en matière d'animation commerciale, d'aménagement de l'espace public, de mobilité, de gestion des déchets et des nuisances, de convivialité (festivités), de fiscalité, etc. (voir projet nouvelle Grand'Place) ;
 - ▶ Au-delà de la plateforme de concertation et d'échanges (ComR100) mise en place par le Collège, recréer une véritable « Association de commerçants » (comme d'antan) pour renforcer les liens entre ses membres par le biais d'organisations festives et conviviales ;
 - ▶ Actualiser de manière permanente et moderniser l'annuaire des commerçants et entreprises locales ;
 - ▶ La communication sur les marchés publics à venir aux PME et indépendants des environs afin qu'ils soient informés et puissent répondre aux appels d'offres ;

- ▶ Une assistance administrative aux entreprises et indépendants ayant peu ou pas d'expérience en marchés publics afin de répondre à leurs questions pratiques et ainsi les rendre aptes à y participer ;

- Insister sur le renforcement, la clarification des rôles et la coopération supracommunale des outils économiques communaux (agence de développement local, agences locales pour l'emploi, centres d'entreprises, guichets d'économie sociale, intercommunales de développement économique, ...) pour le développement de l'emploi, de tout niveau de qualification (économie sociale, horeca, tourisme, etc.) ;

- Favoriser le développement de l'économie sociale, par :

- ▶ Le partenariat avec les entreprises d'économie sociale pour développer de nouvelles initiatives économiques locales comme la garde d'enfants, les « repair-cafés »¹, les services de restauration, jardins communautaires, d'alimentation locales... ;
- ▶ La mise à disposition de biens sous-utilisés par la commune comme des locaux ou du matériel communal aux entreprises d'économie sociale ;
- ▶ Le soutien aux circuits courts, notamment pour la fourniture des cantines scolaires et la création de jardins partagés, en collaboration avec les agriculteurs et horticulteurs locaux ;
- ▶ L'insertion professionnelle de travailleurs peu qualifiés par la création d'entreprises d'économie sociale qui proposent des services de première ligne (aide-ménagère, service de cuisine de collectivité, etc.).

- Faciliter la mise en relation des demandeurs d'emploi et des employeurs de la commune et des communes avoisinantes, par :

- ▶ Le maintien et la rationalisation des Maisons de l'Emploi, regroupant l'ensemble des services actifs sur le territoire de la commune (ou de plusieurs communes) en matière d'emploi et de formation : commune, CPAS, Agence locale pour l'emploi, Forem ;

- ✓ Poursuivre, à l'instar du CPAS de Flobecq, les partenariats entre les maisons de l'emploi les centres d'insertion socio-professionnelle, les missions régionales pour l'emploi, etc. (organisation de permanences, de séances d'information, etc.) afin de mettre en place un **Guichet unique de l'emploi** permettant aux demandeurs

1. Maison des Plantes

d'emplois d'effectuer en un seul endroit toutes les démarches nécessaires à la recherche d'un emploi ou d'une formation et incluant une mise à disposition gratuite d'outils de recherche d'emploi;

- ▶ La préparation aux entretiens d'embauche via:
 - L'organisation de permanences « emploi »;
 - Un appui pour l'examen du permis de conduire (en ce compris le poids-lourds et G...);
 - Une aide à la rédaction de CV et de lettre de motivation;
- ▶ Le développement de partenariats et d'échanges d'informations entre la commune et les employeurs (entreprises, associations, institutions publiques, indépendants, etc.) présentes sur son territoire, par:
 - La publication de leurs offres d'emploi sur le site internet de la commune et aux valves communales;
 - L'information sur les aides régionales et fédérales à l'emploi afin d'amplifier leur effet;
 - Une forme de « compagnonnage » pour les jeunes sans formation...
- ▶ Le développement d'une politique supra-communale en matière d'emploi, de formation et d'insertion professionnelle par des synergies, collaborations et partenariats avec les communes et CPAS avoisinants;
- ▶ Poursuivre notre politique volontariste de mise à l'emploi et d'insertion professionnelle de demandeurs d'emploi fragilisés en activant les aides régionales et fédérales à l'emploi, notamment celles relatives au mécanisme des « articles 60 et 61 » de la loi organique des CPAS;
- Développer le tourisme par:
 - ▶ La valorisation des ressources culturelles, naturelles, patrimoniales, folkloriques, artisanales et gastronomiques, notamment par la promotion des entreprises actives dans ces secteurs et le balisage et la sécurisation de chemins de promenade;
 - ▶ Une signalisation claire et visible des endroits touristiques et des noyaux commerçants;

- ▶ Le déploiement des outils digitaux pour le développement touristique.

✓ Création, en partenariat avec le privé, d'un site d « habitat insolite » sur le site de la Houppe (confins des bois et de la sablière). La Région wallonne, IDETA (Cellule Tourisme) et des Invest publics seront sollicités;

✓ Animer, en partenariat avec les exploitants, la nouvelle structure d'accueil et d'hébergement de la Houppe; Plus globalement stimuler le tourisme vert sur le site de la Houppe en invitant la Maison du Tourisme du Tournaisis (IDETA) à y développer un « master plan » spécifique.

- ▶ Soutenir le développement de nouveaux gîtes (privés) construits à la Houppe en l'intégrant au mieux aux activités communales;
- ▶ Prévenir le développement d'initiatives non-concertées et génératrices de nuisances (soirées dansantes, musique à fort volume...) et incompatibles avec un site de tourisme vert et respectueux de la nature;
- ▶ Créer un « guichet d'information touristique » à la Houppe (distribution de cartes et d'infos - QRcodes);
- ▶ Création d'une Appli spéciale de circuit touristique local (en ce compris les commerçants, HoReCa);

Chapitre 4 Enseignement et Enfance

4.1. Enseignement

Pour *Flobecq Vivacité*, l'école primaire doit être dédiée à la maîtrise des acquis fondamentaux: la langue française, à travers l'écriture et la lecture, et les mathématiques, par le calcul, la géométrie et l'algèbre. **L'apprentissage de la langue néerlandaise doit être aussi promu.** Ces acquis de base sont indispensables pour permettre la poursuite optimale d'un cursus scolaire.

Mais la présence d'écoles est aussi un indicateur de la vie du village. Elles doivent donc être encouragées, comme doivent être encouragés les parents flobecquois à faire confiance en leurs écoles.

Par ailleurs, différentes études ont montré que de nombreux parents ont été mis en difficulté devant le paiement des frais liés à la scolarité de leurs enfants. Même si la gratuité de l'enseignement est garantie par la loi, chacun sait que des frais importants existent et qu'ils peuvent limiter l'accès, notamment aux activités culturelles et sportives, aux sorties scolaires ou même à l'accès à un repas chaud et équilibré le midi pour chaque enfant. Il en est de même de l'accueil extrascolaire qui doit demeurer accessible, voire gratuit.

Rappelons que nous avons été **une des premières communes de Belgique à offrir aux enfants de notre école officielle un système de connexion internet sans rayonnement électromagnétique**: le LiFi. <https://www.notele.be/si44-media143179-l-ecole-flobecquoise-la-crete-experimente-depuis-deux-ans-le-lifi-une-technologie-alternative-au-wifi-qui-fonctionne-avec-la-lumiere.html>

Pour renforcer le plein accès à l'enseignement dans toutes ses dimensions *Flobecq Vivacité*, même si la Commune n'est pas Pouvoir Organisateur des enseignements présents propose de :

- Organiser au sein des établissements de la Commune, des actions de sensibilisation des équipes éducatives sur les enjeux de la gratuité scolaire ;
- S'efforcer d'offrir, par le truchement du CPAS éventuellement, un repas de midi gratuit ou à prix modique aux élèves en difficultés ;

- Conclure des contrats pour la fourniture des repas avec des acteurs locaux ;
 - Promouvoir une alimentation saine, locale et équilibrée au sein des cantines scolaires (notamment via le développement de jardins pédagogiques) et des partenariats avec les producteurs locaux ;
 - Généraliser l'installation de fontaines d'eau au sein des écoles de la commune de Flobecq ;
 - De promouvoir la démocratie et l'engagement par le biais des élections pour le Conseil communal des jeunes.
- Poursuivre l'aménagement des abords des écoles afin de sécuriser l'accès des élèves et afin de créer des espaces de convivialité ;

4.2. Enfance

Pour *Flobecq Vivacité*, les droits de l'enfant (droit à une vie décente, droit à l'éducation et aux loisirs, etc.) sont fondamentaux et indispensables au développement de la personnalité. C'est à la concrétisation de l'ensemble de ces droits que doivent travailler les pouvoirs publics, en compris les Communes.

Pour y parvenir, *Flobecq Vivacité* défend les priorités suivantes :

- Développer l'accessibilité et renforcer la qualité de l'accueil de la petite enfance ;
- Renforcer l'accessibilité de l'accueil extrascolaire ;

4.2.1. Développer l'accessibilité et renforcer la qualité de l'accueil de la petite enfance

La fréquentation d'un milieu d'accueil de qualité est bénéfique pour le développement des enfants. En amont de l'obligation scolaire, les politiques d'accueil de la petite enfance constituent de formidables opportunités pour lutter contre les inégalités et permettre une émancipation réussie de chaque enfant. Aujourd'hui, l'accès à un milieu d'accueil de qualité reste pourtant très difficile. Tant le coût que la difficulté pour trouver une place d'accueil freinent fortement l'accessibilité des milieux d'accueil.

Flobecq Vivacité défend un accueil universel accessible à tous les enfants quelle que soit leur origine économique. Cette ambition passe notamment par le développement de l'offre de places d'accueil à Flobecq afin de répondre aux besoins des parents.

Au niveau communal *Flobecq Vivacité* propose de :

- Continuer le développement de l'offre de places d'accueil dans notre Crèche « Calinou » ;
- Amplifier et diversifier l'offre d'accueil de façon à mieux tenir compte des besoins et des attentes des parents (par exemple l'offre d'urgence ou en dehors des heures d'ouverture habituelles, l'offre pour enfants malades, etc.). Créer une banque de données de personnes bénévoles disponibles pour assurer ces « services ponctuels » ;
- Favoriser la création de milieux d'accueil intégrés, c'est-à-dire de services qui proposent des modes d'accueil différents ;
- Garantir l'accueil des enfants en situation de handicap ;
- Sensibiliser les familles au bénéfice que représente la fréquentation d'un milieu d'accueil pour un enfant ;

4.2.2. Renforcer l'accessibilité de l'accueil extrascolaire

À l'instar de l'accueil de la petite enfance, le secteur parascolaire et extrascolaire fait également face aujourd'hui au défi de l'accessibilité. Le coût, le manque d'offre ou des horaires non adaptés sont souvent pointés comme des obstacles majeurs par de nombreuses familles. Pour renforcer cette accessibilité et offrir un accueil de qualité, *Flobecq Vivacité* propose de :

- Encourager le développement à Flobecq d'une offre d'accueil extrascolaire de qualité accessible à tous les enfants notamment en proposant des tarifs adaptés aux revenus des parents ;
- Adapter les horaires de l'offre d'accueil parascolaire et extrascolaire afin de répondre aux besoins de l'ensemble des familles ;
- Encourager les synergies entre les acteurs locaux afin de renforcer l'offre en permettant une utilisation des infrastructures scolaires, sportives ou culturelles et développer des échanges en ce sens entre les réseaux d'enseignement ;

- Dynamiser et optimiser les écoles **de devoirs** (des deux écoles) notamment, via la mise à disposition d'infrastructures (culturelles, sportives et formatives). Dépasser l'âge de l'enseignement prodigué à Flobecq (+ de 12 ans) ;
- Créer, à Flobecq et en partenariat avec la Ville d'Ath qui en dispose déjà, une **Académie de musique** afin de promouvoir la pratique chez les plus jeunes, sans que les conditions financières ou d'éloignement ne soient des obstacles¹ et susceptible de travailler avec l'approche développée par le Centre d'Arts de Flobecq et l'asbl « Serendipitum »..

1. Des contacts ont été pris à cette fin, voici quelques semaines (septembre 2024), avec l'Académie d'Ath.

Chapitre 5 Affaires Sociales

5.1. Permettre une alimentation saine et équilibrée, de qualité, accessible à tous

Pour *Flobecq Vivacité*, une alimentation saine et équilibrée doit être accessible à tous. Tous les maillons de la chaîne alimentaire, du producteur au consommateur en passant par les intermédiaires sont concernés. Il importe notamment de développer un modèle agricole qui garantisse le droit à une alimentation à tous, préserve la santé et les ressources naturelles, ainsi qu'une rémunération correcte pour les travailleurs de toute la filière alimentaire. Les enjeux sont à la fois sociaux, sanitaires et écologiques. La Commune de Flobecq, en collaboration avec l'asbl de gestion du « Centre sportif Jacky Leroy » (et la Régie Communale Autonome) a déjà beaucoup œuvré à cette question.

Outre les initiatives prises à d'autres niveaux de pouvoirs et complémentaires au soutien à une agriculture inclusive et durable (cf. le chapitre consacré à la ruralité), *Flobecq Vivacité* propose de :

- Promouvoir une alimentation saine et une activité physique quotidienne avec tous les acteurs concernés, au niveau communal ; l'organisation de débats sur les attitudes saines, les assuétudes, l'organisation d'événements sportifs et de promenades ;
- Favoriser les produits locaux, de saison, bio ou équivalents dans les commerces locaux.
- Favoriser partout, la présence de fontaines d'eau ;
- Offrir des fruits frais au Centre sportif.

88

5.2. Aînés

L'allongement de la vie nécessite de repenser l'ensemble des politiques locales (de mobilité, de logement, de sécurité, d'aide sociale, de santé, etc.) pour tenir compte de l'évolution démographique et de la bonne santé des aînés.

Pour *Flobecq Vivacité*, les aînés doivent pouvoir vivre dignement dans un village paisible.

Ensuite, il faut permettre aux aînés d'occuper la place qu'ils méritent dans notre société.

Il faut que chaque aîné ait la garantie de pouvoir accéder à un logement adapté, de se déplacer dans un espace public repensé, d'accéder aux services et aides à la personne. Son choix de vie doit être respecté. Il est primordial de veiller à l'accessibilité géographique des services, des lieux de soins, des commerces, des loisirs, etc.

5.2.1. Permettre au plus grand nombre d'aînés de vivre à la maison

La perte d'autonomie est souvent un phénomène évolutif qui doit être pris en charge le plus tôt possible pour se donner un maximum de chance de rester à domicile le plus longtemps possible. L'approche de l'autonomie ne doit pas être centrée uniquement sur des soins curatifs ou palliatifs. Elle doit aussi et surtout être préventive.

Flobecq Vivacité propose de :

Développer davantage les services d'aide à domicile et les centres de coordination des soins et de l'aide à domicile¹, et en garantir la qualité afin de rencontrer la demande de la grande majorité des aînés de vivre chez eux le plus longtemps possible et dans les meilleures conditions possibles ;

La Commune de Flobecq soutient un important **projet de création d'une Résidence Services sur le site de l'ancienne Brasserie Loix**. Les personnes (plus âgées) désireuses de vivre dans un lieu convivial et verdoyant, chez eux mais avec des services de proximité (médecins, kinés, infirmiers, soins divers, piscine, restaurant...) trouveront là le lieu idéal pour une vie paisible sur un des plus beaux sites de Flobecq (Crète) ;

1. Via le support confirmé, par exemple, à l'IMSTAM (<https://www.bing.com/search?q=intercommunale+aide+à+domicile+Tournai&qs=n&form=QBRE&sp=-1&ghc=1&lq=0&pq=intercommunale+aide+à+domicile+tournai&sc=10-36&sk=&cvid=26A7F4F4735F43-4BB896072FEB1F2C81&ghsh=0&ghacc=0&ghpl=>) ou le soutien aux infirmières locales.

89

- ✓ Lutter contre l'isolement des aînés, notamment en soutenant des projets d'échanges citoyens et **d'initiatives intergénérationnelles**. Dynamiser les services de type « télé-vigilance » en identifiant des référents locaux.

5.2.2. Étoffer et diversifier l'offre d'accueil, de logement et d'hébergement pour les aînés

Lorsqu'il n'est plus possible pour un aîné de rester chez lui ou qu'il ne le souhaite plus, des formules d'accueil et de logements doivent être possibles.

Flobecq Vivacité propose de :

- Encourager et soutenir les formules d'accueil et d'hébergement proches et respectueuses des modes de vie des aînés (voir plus haut) ;
- Encourager les formules alternatives d'habitats groupés, notamment en assouplissant les règles urbanistiques ;

- ✓ D'offrir la possibilité d'installer des « tiny houses ¹ » pour permettre aux aînés de demeurer « chez eux » mais/et à proximité de leurs enfants.

- Généraliser l'accessibilité universelle des logements publics lors de la rénovation ou de la construction notamment par l'intégration de clauses techniques dans les marchés publics (largeur des passages entre pièces, suppression des différences de niveaux, douches de plain-pied, etc.).

5.2.3. Permettre davantage de mobilité pour les personnes en manque d'autonomie

Flobecq Vivacité propose de :

- Soutenir une politique de transports en commun tenant compte des besoins spécifiques des aînés et des personnes à mobilité réduite en négociant avec les TEC/De Lijn (voire notre entreprise locale « Transports Geenens ») pour un renforcement des services sur Flobecq ;

1. En revanche, nous ne souhaitons pas le développement de ce type d'habitat à des fins touristiques. Le risque est trop important de faire de Flobecq, un « immense camping » au détriment de la véritable vie villageoise.

- Développer le Service de Taxi Social existant à Flobecq. Plus de disponibilités, plus de services. Concrètement, nous souhaitons acquérir avec le CPAS, un second véhicule ;

- Continuer à rendre l'espace public plus sûr et plus convivial. Plusieurs actions seront menées : sécurisation des trottoirs (abords pharmacie, divers quartiers...), éclairage et nombre suffisant des passages pour piétons ; aménagement des espaces verts avec des aires de repos (bancs publics semi-couverts). Ce travail a été intégré dans la rénovation de la Grand-Place de Flobecq.

5.2.4. Promouvoir la vie sociale des aînés et leur participation à l'action publique locale et provinciale

Flobecq Vivacité propose de :

- Renforcer la participation des aînés à la vie sociale, culturelle et politique dans les différentes structures communales, para-communales, notamment en organisant des conférences, des formations et des activités ayant pour but l'inclusion en tant qu'acteurs à part entière dans la société. À ce propos, les initiatives du CPAS de Flobecq, via le Plan de Cohésion Sociale sont déjà très importantes ;

- Encourager la mise en place de services administratifs décentralisés et « ambulants » (visites à domicile) permettant aux citoyens et plus particulièrement aux aînés et aux moins valides d'accomplir aisément la plupart des actes administratifs importants. Le personnel communal, dévoué, réalise déjà ce genre de missions ;

- Faciliter l'accès aux loisirs, par exemple, en informant les aînés des activités culturelles dans la commune, par l'organisation d'un service de prêt à domicile de médias (bibliothèque, médiathèque, etc.), en ce compris ambulant, par le soutien au développement de la vie associative des aînés ;

- Multiplier les espaces de rencontres et les projets intergénérationnels notamment au départ des associations ou de la maison de repos pour des échanges d'expériences, et y encourager les projets de transmission de la mémoire sociale (voir projet mis sur pied par les écoles et le Conseil Communal des enfants) ;

- Encourager le développement de projets « Seniors consultants » composés de travailleurs à la retraite qui partagent leur expérience en

venant en aide à des associations, écoles, projets de développement local (par exemple, projets de parrainage);

- Soutenir la solidarité intergénérationnelle, par exemple, à travers des initiatives et des projets visant à réduire la fracture numérique, de rencontres, etc. et ce, via l'Espace Public Numérique (EPN) déjà créé à Flobecq.

5.3. Cohésion sociale

La réduction des inégalités sociales, la cohésion sociale et le vivre-ensemble sont des objectifs prioritaires pour *Flobecq Vivacité*. Ceux-ci se concrétisent à travers différents champs de compétences communales.

Il appartient au niveau de pouvoir le plus proche des citoyens de mettre en œuvre des projets progressistes en faveur de la réduction des inégalités et d'une cohésion sociale renforcée.

C'est ainsi que Flobecq dispose depuis de nombreuses années d'un Plan de Cohésion Sociale qui, non seulement, dispose d'un soutien financier de la Région Wallonne mais développe mille et une activités en faveur de cette ambition.

5.3.1. Lutte contre la pauvreté et intégration sociale

Les raisons de la pauvreté sont multiples et découlent d'histoires de vie propres à chacun. Même si la pauvreté à Flobecq est limitée¹, elle existe néanmoins. Il en est également ainsi d'une forme de précarité qui conduit certaines personnes à « basculer » du jour au lendemain... IL ne faut pas l'ignorer.

Flobecq Vivacité plaide pour un projet global de lutte contre les inégalités conduisant à la pauvreté. Dans cette lutte contre les inégalités et la pauvreté, le CPAS, indépendant et en synergie avec la Commune, constitue la « pierre angulaire ».

Les CPAS sont les ultimes remparts de notre système de protection sociale et de solidarité. Ils doivent être soutenus en conséquence. Ce soutien passe, entre autres, par l'augmentation, de manière substantielle, du pourcentage fédéral de remboursement du RIS (revenu d'intégration sociale)

1. Le taux de RIS s'élève à 1,7 % de la population entre 18 et 64 ans. Elle est de 4,6 % en Hainaut et de 4,1 en Wallonie.

afin que celui-ci atteigne, au minimum, le montant du seuil de pauvreté et par un taux d'encadrement plus important (plus de personnel pour traiter un même nombre de dossiers).

Malheureusement, les projets du nouveau Gouvernement « MR-Engagés » et, notamment, leur volonté de limiter à 2 ans le bénéfice des allocations de chômage fera inmanquablement peser sur les CPAS et donc, les Communes, des charges accrues...

L'explosion du nombre de bénéficiaires du RIS a déjà accru le rôle des CPAS en matière d'émancipation individuelle et de lutte contre la pauvreté. Or, une étude belge a estimé à 62% le taux de non-recours au RIS pour les ayants droit. En d'autres termes, plus d'une personne ayant droit au soutien du CPAS sur deux n'y fait pas appel... L'octroi d'un « revenu d'intégration sociale » (qui porte bien son nom¹) revu à la hausse doit aller de pair avec l'automatisme et l'individualisation des allocations sociales. Pour *Flobecq Vivacité*, il serait intolérable de revenir en arrière et de devoir constater que certaines personnes dans la précarité ne franchissent pas les bonnes portes alors que les pouvoirs publics disposent de banques de données numérisées susceptibles de connaître précisément les aides auxquelles chacun a droit, le tout en garantissant un usage éthique et respectueux de ces données privées.

Pourtant, à Flobecq, nous demeurons très attentifs à ces questions. De même, nous avons le devoir et la capacité, eu égard à la taille de notre Commune et notre connaissance personnelle de nos concitoyens de ne laisser personne sur le carreau.

Un autre moyen de renforcer le non-recours aux droits, a trait à la lutte contre les préjugés et stigmates liés à l'aide sociale. La pauvreté n'est pas une faute et l'aide sociale est un droit.

Une autre raison à ces non-recours concerne l'image négative de l'aide sociale. Le discours ambiant et néo-libéral a gagné du terrain en matière de clichés et de préjugés : le pauvre comme une charge, la société d'assistés, les paresseux au crochet de la société... Cette vision péjorative doit également être brisée afin de rendre à la solidarité toute sa noblesse.

1. Mais aussi d'intégration « économique » puisque ces personnes, à la dignité en partie retrouvée, redeviennent des acteurs économiques en retrouvant du « pouvoir d'achat » et en consommant.

Pour lutter contre la violence institutionnelle qu'est la pauvreté, pour combattre l'exclusion sociale et pour favoriser l'émancipation, les communes mettent en place des mesures transversales visant à :

- Garantir un égal accès aux services communaux, des CPAS, des zones de police et des intercommunales, avec une attention particulière pour les plus précarisés. Il s'agit notamment d'utiliser un langage simple, clair et pédagogique dans les courriers et de limiter autant que possible la paperasserie et les formalités administratives. La lutte contre la fracture numérique (éviter de passer uniquement par internet pour certaines demandes), l'accessibilité en termes d'horaires ou de guichet unique sont d'autres mesures cibles pour un accès plus égal aux services communaux et provinciaux ;
- Renforcer, dans la commune, le plan de cohésion sociale (PCS) existant afin qu'il permette de coordonner et développer un ensemble d'initiatives (accès à la santé, retisser les liens sociaux, etc.) à Flobecq et pour que chaque personne puisse vivre dignement ;
- Adapter, aussi souvent que possible, les politiques tarifaires (coût des crèches, écoles, des aides à domicile, notamment les repas, etc.) aux revenus des citoyens ;
- Soutenir les associations locales, en particulier celles actives en éducation permanente, afin de déconstruire les préjugés, notamment en matière de pauvreté et d'aide sociale. Ce peut être une mission d'un Groupe de travail de notre « Forum des Associations » ou de la « Maison des jeunes » ;
- Éviter toute mesure répressive ou stigmatisante des personnes en situation de marginalité en développant des actions ciblées visant un meilleur accompagnement social de ces personnes ;
- Continuer à soutenir les initiatives citoyennes d'accueil des réfugiés et primo-arrivants (ILA) et développer une politique communale propre d'accueil et d'intégration des primo-arrivants, valorisant l'autonomie et l'émancipation individuelle. C'est une des initiatives prises lors de la législature précédente et l'actuelle par les citoyens flobecquois qui devra être accompagnée et valorisée (cf Martine Cools, Conseillère de l'Action sociale et le CPAS de Flobecq).

Les CPAS jouent un rôle fondamental en matière de cohésion sociale. *Flobecq Vivacité* propose de :

- Maintenir et développer encore une aide sociale complète par les CPAS (mécanismes des « articles 60 et 61 » tels que prévus par la loi organique des CPAS, insertion professionnelle, aides à domicile, aides juridiques, logement, etc.), visant l'accès de tout citoyen aux droits fondamentaux, notamment ceux que lui garantit l'article 23 de la Constitution ;
- Privilégier une logique d'accompagnement de qualité du bénéficiaire du CPAS, empreinte d'humanité et de respect, dans tous les aspects de sa vie, et non dans une logique de contrôle ;
- Poursuivre le développement du Service de médiation de dettes de la Commune de Flobecq.

La cohésion sociale peut être soutenue par une politique locale dynamique en termes d'économie et d'emploi. Aussi, *Flobecq Vivacité* propose de :

- Développer l'économie sociale et solidaire, par le partenariat avec les entreprises d'économie sociale, pour susciter l'émergence de nouvelles initiatives économiques communales comme la garde d'enfants, les « repair-cafés » (voir Maison des Plantes) ou encore les services de restauration et d'alimentation locales. Flobecq a déjà noué, dans le passé, de nombreux accords de ce type (PROGRESS, asbl, Ressources-ries, AID Escale¹...);
- Soutenir l'insertion professionnelle et le développement de synergies entre les entreprises d'insertion socio-professionnelle et les CPAS de Flobecq ;
- Développer, à travers notre plan de cohésion sociale, notre Maison de l'Emploi et notre EPN, des services d'aide à la recherche d'emploi en proposant une aide à la rédaction de CV et de lettre de motivation, une mise à disposition d'outils informatiques, des séances de préparation aux entretiens d'embauche, des permanences « emploi », etc. ;
- Poursuivre notre politique de mise à l'emploi des demandeurs fragilisés en activant les aides régionales et fédérales (APE, articles 60-61, ACS).

1. Qui travaille très régulièrement avec nous (cf restauration de l'hôtel de Ville – juillet 2024).

Les politiques de logement et d'énergie durable participent de la cohésion sociale au niveau local. *Flobecq Vivacité* propose de :

- Construire et rénover des logements publics, notamment sociaux, en investissant notamment dans l'efficacité énergétique afin d'améliorer l'isolation et la passivité des logements ;

✓ Tel fut le cas avec l'aménagement de 7 nouveaux logements sociaux sur le site de la rue Frères Gabreau.

- Développer, en collaboration avec l'Agence immobilière sociale de Flobecq (Ath, Lessines), des mécanismes de conventionnement visant à encadrer le loyer et assurer la qualité du logement ;

- Remettre sur le marché les logements inoccupés à travers la réquisition ou la taxation dissuasive. Nous en avons un certain nombre à Flobecq ;

- Convier les promoteurs d'immeubles comptant plusieurs logements, à mettre en vente ou en location au moins 10% des logements qu'ils construisent afin de les ouvrir aux plus bas revenus ;

- Lutter contre les marchands de sommeil et l'insalubrité des logements¹ ;

- Diffuser les grilles indicatives régionales des loyers, afin d'éviter les effets spéculatifs sur les loyers dans notre Commune ;

- Poursuivre le support associatif (asbl « Collines Sous Levant ») qui accompagne les citoyens, en particulier, les moins favorisés, face à leur facture d'énergie (guidance, tuteurs énergie, travaux économiseurs d'énergie, etc.) et/ou leur facture d'eau (guidance et travaux contre les fuites d'eau, etc.) ;

- Favoriser les achats groupés d'énergie (électricité, gaz, pellets, etc.) en participant aux opérations proposées par le secteur associatif ou des plateformes Internet existantes (voir plus haut) ;

- Constituer des coopératives, regroupant les acteurs publics locaux et les citoyens, comme moteurs de projets d'économies d'énergie et de production renouvelable, accessibles à tous, dont les ménages vulnérables, afin de se réapproprier l'énergie collectivement.

La politique de l'enfance peut utilement soutenir la cohésion sociale.

1. Il en existe malheureusement à Flobecq

Flobecq Vivacité entend :

- Soutenir la création de places d'accueil supplémentaires à la crèche « Calinou » ;
- Continuer à pratiquer des tarifs adaptés aux revenus des familles ;
- Poursuivre le développement d'une offre d'accueil extrascolaire de qualité accessible à tous les enfants, en proposant des tarifs adaptés aux revenus des familles.

Sources d'émancipation personnelle, la culture et le sport s'inscrivent dans une vision englobante de la cohésion sociale. Aussi, *Flobecq Vivacité* propose de :

- Développer une véritable équipe de « médiation culturelle » ayant pour objectif de mieux faire connaître aux citoyens l'offre culturelle présente sur le territoire de Flobecq et de les inciter à participer à la vie culturelle du village ;

- Renforcer les partenariats entre opérateurs sociaux (CPAS, l'ASBL « Article 27 ») et opérateurs culturels en vue de développer un accès à la culture pour les publics plus fragilisés ;

- Mettre en place des forfaits ou des abonnements sportifs donnant accès à coût réduit à une série d'activités et d'infrastructures sportives de la commune de Flobecq ;

- Soutenir les initiatives visant à la réduction des coûts d'affiliation ou d'accès à la pratique sportive pour les familles qui connaissent des difficultés sociales ou économiques ;

- Continuer et renforcer l'organisation de stages sportifs encadrés à coûts réduits pendant les vacances scolaires, en développant les partenariats entre les communes (Flobecq/Ellezelles/Lessines) et l'Adeps.

5.4. Personnes en situation de handicap

Tout citoyen a les mêmes droits et les mêmes libertés. Travailler à une pleine inclusion des personnes en situation de handicap dans la société, c'est leur permettre de participer activement à toutes les facettes de la vie collective. C'est tout particulièrement difficile à la campagne où les infrastructures sont moins adaptées que dans les villes. Les communes possèdent de nombreux leviers, dans les domaines de la vie quotidienne, pour renforcer l'inclusion des personnes en situation de handicap dans leur milieu de vie, dans le respect de la Convention de l'Organisation des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées.

Actuellement, il subsiste encore un grand nombre d'obstacles empêchant les personnes en situation de handicap d'exercer pleinement leurs droits.

Flobecq Vivacité plaide en faveur d'une logique « d'accessibilité universelle » utile à tous les citoyens, se traduisant par « l'accès à tout pour tous ».

5.4.1. Promouvoir l'accessibilité universelle dans toutes les communes

Flobecq Vivacité propose de :

- Mettre en place un « conseil transversal de promotion du bien-être ». Il aura pour objectif de renforcer la qualité de vie des habitants. Il rendra notamment des avis sur l'accessibilité « à tout pour tous ». Il veillera également à ce que les décisions de la Commune respectent la Convention de l'Organisation de Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées. Ce conseil sera composé des habitants, des acteurs de terrain (du domaine sanitaire, social, environnement, logement, etc.) et de représentants de la commune de Flobecq.

Les habitants y seront représentés : personnes porteuses de handicap, aînés, soignants, enseignants, acteurs sociaux et économiques, etc. Le conseil transversal de promotion du bien-être s'inscrira dans une démarche de dialogue avec les habitants et participera à la co-construction des politiques publiques. La commune veillera à ce que le conseil puisse fonctionner de manière optimale (support administratif, encadrement, etc.) afin qu'il puisse remplir sa fonction de concertation entre la commune et les citoyens ;

- Concevoir les bâtiments et aménagements publics dans une perspective d'accessibilité universelle de sorte que les personnes en situation de handicap puissent - avec la plus grande autonomie possible - circuler, accéder aux locaux et équipements, utiliser les équipements, se repérer, communiquer et bénéficier des prestations en vue desquelles cet établissement ou cette installation a été conçue : rampes d'accès, toilettes adaptées, douches de plain-pied, suppression des différences de niveau, largeur des passages entre pièces, dimensions minimales des entrées et des ascenseurs, hauteur maximale des boutons d'appel, etc.

Cette intention a toujours été concrétisée dans les faits et a été réalisée dans le projet de Grand'Place de Flobecq où une circulation a été prévue pour les personnes en chaise et les malvoyants.

- Veiller à ce que les conditions d'accès des personnes ayant des difficultés de mobilité soient identiques à celles des personnes valides ou, à défaut, présentent une qualité d'usage équivalente.

5.4.2. Renforcer les personnes en situation de handicap dans leur citoyenneté

Flobecq Vivacité propose de :

- Développer des formations pour les agents du personnel communal et du CPAS à l'accueil des personnes porteuses de handicap ;
- Améliorer l'accessibilité de l'information communale (braille, langue des signes, taille des pictogrammes, pictogrammes, réalisation de versions « faciles à lire », etc.), et la mise en conformité des sites internet de la Commune avec les outils d'aide personnelle. Actuellement, les langages W3C ou *web content accessibility guidelines* (WCAG) garantissent cette conformité ;
- Développer des actions de sensibilisation à l'approche et l'intégration du handicap dans la commune ;
- Mettre en oeuvre la Charte communale de l'intégration de la personne handicapée via le label Handy-City à laquelle nous avons adhéré ;

5.4.3. Renforcer le soutien à l'emploi des personnes en situation de handicap

Pour favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap, **Flobecq Vivacité** entend :

- Atteindre un taux de 3% d'emploi de personnes en situation de handicap dans la Commune de Flobecq (nous y sommes presque...), les centres publics d'action sociale et les Associations de services publics ;
- Poursuivre notre collaboration avec les entreprises de travail adapté (ETA) afin d'améliorer l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

5.4.4. Soutenir l'accessibilité de la culture, du sport et des festivités communales

Flobecq Vivacité veut améliorer l'accès des personnes en situation de handicap à toutes les activités et tous les événements communaux. De même, il veut améliorer leur accès à la culture en qualité de spectateur, visiteur ou acteur.

Flobecq Vivacité propose de :

- Rendre plus accessibles les activités sportives et culturelles ainsi que les festivités locales pour les personnes en situation de handicap. Pour ce faire, les associations représentatives seront associées à l'organisation de chaque événement communal, qu'il soit festif, informatif, sportif ou culturel ;
- Organiser davantage encore d'initiatives d'intégration par des rencontres sportives et culturelles des personnes valides et de personnes en situation de handicap ;
- Informer du niveau d'accessibilité des événements socioculturels ou sportifs ;
- Accroître et diversifier l'offre dans les bibliothèques de livres pour personnes aveugles et malvoyantes (audiolivres, livres en braille, livres en gros caractères).

Chapitre 6 Culture, média, Jeunesse et Sport

6.1. Culture

L'émancipation individuelle constitue le fil rouge du projet de *Flobecq Vivacité*.

L'émancipation s'éveille à travers les valeurs que transmet la culture : ouverture au monde, liberté d'expression, curiosité, esprit critique ou encore tolérance. La culture est un épanouissement personnel qui favorise le tissage de liens sociaux et le développement d'une conscience individuelle et collective empreinte de bienveillance.

Les petites communes rurales comme Flobecq ne doivent pas échapper à cette ambition. Mieux, elles doivent montrer l'exemple. C'est notamment ainsi que nous avons une **Résidence d'artistes** et une Commune où foisonnent les activités culturelles.

Flobecq Vivacité a toujours porté un projet culturel ambitieux qui vise la défense des droits culturels et s'articule autour de quatre thématiques clés :

6.1.1. L'accès à la culture pour tous

Afin de développer une politique culturelle qui soit accessible au plus grand nombre, *Flobecq Vivacité* propose de :

- De continuer à Investir dans une véritable «équipe de médiation culturelle» ayant pour objectif de faire connaître aux citoyens l'offre culturelle présente sur le territoire et de les inciter à participer à la vie culturelle de la cité. Cette équipe est composée d'une multitude de personnes à Flobecq, membres du personnel communal mais aussi, notamment, du « forum des Associations » ;
- Soutenir l'émergence et le développement de projets associatifs d'éducation permanente favorisant la participation à la démocratie et la citoyenneté. C'est déjà une des missions du « Forum des Associations » qui se réunit régulièrement à cette fin ;

- Poursuivre la diffusion d'un inventaire des acteurs culturels et de leurs activités au sein de la commune (par exemple, un agenda des événements culturels et des acteurs locaux);
- Renforcer les partenariats entre opérateurs sociaux (CPAS, l'ASBL Article 27) et opérateurs culturels en vue de développer un accès à la culture pour les publics plus fragilisés;

6.1.2. La culture par tous

Culture et démocratie vont de pair. La démocratie culturelle doit se traduire aujourd'hui par un renforcement de la démocratie participative. Les pouvoirs publics, dont les communes, doivent veiller à établir un cadre qui incite les citoyens à développer ou participer à toute initiative visant à renforcer la démocratie. À ce titre, *Flobecq Vivacité* s'engage à:

- Créer une commission consultative culturelle et citoyenne à Flobecq;
- Veiller à conserver, au niveau communal, un financement fort des activités culturelles, bibliothèques publiques et associations d'éducation permanente et de jeunesse. Sans toutes ces structures, portées essentiellement par des bénévoles, **Flobecq ne serait rien. Il est essentiel de les préserver et de les soutenir**;
- Soutenir les œuvres artistiques reposant sur la participation citoyenne et les associations promouvant une politique de sensibilisation citoyenne.

6.1.3. Le développement d'une offre culturelle propre

Chaque territoire a ses spécificités, tant sociales qu'économiques ou démographiques. Tel est évidemment aussi le cas pour Flobecq. **Flobecq Vivacité** propose ainsi de:

- Veiller à ce que Flobecq poursuive et développe une politique spécifique en matière de culture;
- Favoriser la concertation entre les Centres culturels (Ath, Lessines, Pays des Collines) et les communes non desservies par un centre culturel (Comme Flobecq). Les faits nous ont montré que l'on pouvait mener une politique culturelle ambitieuse sans être membre d'un Centre culturel mais les collaborations sont toujours fertiles¹;

1. Le Centre des Arts de la rue dépendant du Centre culturel d'Ath est notre partenaire permanent depuis de nombreuses années (cf Antoniadès, par ex.)

- Promouvoir le développement d'une offre d'initiation des enfants et des adultes à la musique¹ et aux arts en général (art dramatique², plastiques³...);
- Proposer des espaces de répétition et d'exercice adéquats aux groupes musicaux, compagnies de théâtre, compagnies de danse, etc. (nous avons plusieurs espaces culturels dédiés comme la Résidence d'Artistes et la Maison de Village, devenue un véritable théâtre);
- Mener des politiques culturelles qui suscitent la créativité pluridisciplinaire (permettre à chaque discipline de se marier à d'autres et de ne pas rester cloisonnée). Soutenir à cette fin les associations locales qui s'investissent dans ce domaine (Robert Rolland - Art@Flobecq);
- Développer et soutenir les projets culturels favorisant les contacts intergénérationnels et le vivre-ensemble (mixité linguistique);
- Soutenir les initiatives visant l'intégration des personnes réfugiées ou migrantes, en tant qu'acteurs culturels à part entière (Voir Initiative Locale d'Accueil (ILA) de Flobecq);
- Développer et encourager une politique de sauvegarde des archives en tant que patrimoine culturel local (Voir Service Archivistique de Sylvianne Marbaix);
- Définir une politique communale en matière de bibliothèques qui soutienne l'accès à la lecture et au patrimoine exceptionnel que constituent les ressources bibliothécaires, mais aussi, plus largement, flobecquois, en ce compris en langue néerlandaise;
- À cet égard, (tenter de) relancer des chantiers de fouilles archéologiques et des travaux de recherches historiques pour promouvoir notre patrimoine et nos racines.
- Favoriser les partenariats entre les bibliothèques et les écoles et associations locales en vue de développer les activités des bibliothèques (initiation et formation des citoyens à internet, au numérique et à l'usage éthique d'internet et des réseaux sociaux, lecture publique, projets intergénérationnels);
- Valoriser le développement de la pratique de la lecture auprès de publics précarisés ou isolés des bibliothèques, en développant des synergies avec les CPAS et les opérateurs actifs dans l'intégration sociale.

1. Voir Centre d'Arts (Serendipitum - Crète)

2. Avec l'Académie d'Ath.

3. Avec les cours de sculpture de Robert Rolland

6.1.4. Promouvoir la culture locale

Le talent des artistes flobecquois, est largement reconnu et ce, dans tous les domaines artistiques. Les politiques culturelles des communes peuvent permettre l'éclosion de nouveaux talents. À cette fin, *Flobecq Vivacité* propose de :

- Continuer à programmer et mettre en avant des artistes locaux dans les événements culturels des communes (e.a. les « Antoniades » - première partie d'artistes professionnels, expositions, etc.) ou l'aménagement des lieux publics ;
- Promouvoir l'émergence des jeunes artistes, notamment locaux ;
- Continuer à valoriser le patrimoine mobilier et immobilier flobecquois par le remplacement des membres de la Commission locale du Patrimoine dont les piliers cèdent la main.
- Mais aussi, notre vie culturelle et nos racines étant la source pour :

✓ Poursuivre les productions artistiques propres lors des Antoniades ;

✓ Maintenir les Fêtes de la Musique ;

✓ Raviver le sentiment d'être flobecquois, notamment chez les jeunes, en inscrivant sans cesse dans son époque, les activités festives et culturelles que l'on développe ;

✓ Maintenir le folklore et les activités culturelles originales lors de la Ducasse St-Christophe ;

✓ Promouvoir sans cesse nos artistes locaux ;

✓ Valoriser et soutenir notre folklore et en particulier les Géants de Flobecq et son exemplaire le plus spectaculaire, le St-Christophe sur échasses, notre Procession multiséculaire ;

✓ Poursuivre l'équipement de la Maison de village, comme une véritable salle de spectacle professionnelle (Régie lumière et son - ventilation) ;

✓ Poursuivre les activités à l'endroit de notre population plus jeune (Festival Groovy Day) et qui contribuent à la notoriété et au rayonnement de notre Commune ;

6.2. Jeunesse

Pour *Flobecq Vivacité*, les jeunes doivent pouvoir s'exprimer pleinement et il convient d'encourager le développement de leurs projets individuels ou collectifs. La participation active des jeunes à la société en tant que citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires doit être fortement soutenue, quels que soient leur genre, leur condition sociale ou leur identité culturelle.

Ces objectifs peuvent être rencontrés grâce à des articulations renforcées entre les pouvoirs locaux et les acteurs travaillant pour et avec les jeunes.

Au niveau de Flobecq, *Flobecq Vivacité* propose de soutenir les initiatives d'expression et de participation locale des jeunes, ce qui suppose de :

- Mettre en place une politique de sensibilisation à destination et avec les jeunes sur les sujets qui les intéressent (environnement, lutte contre les discriminations, alimentation, etc.) ;

- Réaliser, avec les acteurs de la jeunesse et les jeunes qui le souhaitent, une analyse concertée des besoins et des attentes de ces derniers au niveau local en termes de participation et de développement de la citoyenneté. Nos jeunes élus en seront les relais ;

- Sur base de cette analyse partagée, rencontrer les préoccupations et souhaits exprimés ;

- Offrir des lieux permettant l'apprentissage à la citoyenneté, la découverte artistique, le débat démocratique, etc., par exemple, au travers d'une nouvelle tentative¹ de création d'une « Maison des jeunes » ;

- Soutenir des pratiques permettant le renforcement d'espaces de participation effective des jeunes, comme les « Conseils Consultatifs de jeunes », au départ du Conseil communal des jeunes ;

- Valoriser les lieux d'expression des jeunes, notamment via des collaborations avec des acteurs locaux (établissements scolaires, secteur associatif, acteurs culturels, etc.).

1. Plusieurs tentatives ont eu lieu mais ne se sont pas pérennisées, compte-tenu du caractère rapidement « biodégradable » de la jeunesse et les changements de centres d'intérêts qui interviennent à ces âges. Nous avons privilégié le renforcement du « Conseil communal des jeunes » qui est un outil important de promotion de la démocratie.

Ces propositions se mettront en place de manière ouverte et avec tous les acteurs volontaires mais aussi et surtout, via le « Club des Jeunes de Flobecq » que nous appelons de nos vœux, malgré les difficultés et le « Conseil Communal des enfants ».

6.3. Sport

Une activité sportive régulière contribue au développement du bien-être et au maintien d'une bonne santé. Le sport constitue également un facteur d'insertion et d'acceptation des différences. Une véritable politique sportive se doit donc d'encourager et de permettre une pratique sportive conforme aux besoins et aux envies de chacun. À cette fin, Flobecq dispose déjà, dans l'absolu et pour sa taille, d'infrastructures sportives exceptionnelles.

Nous pouvons donc nous targuer d'une exceptionnelle dynamique sportive et d'infrastructures exceptionnelles¹.

Une activité sportive est également bénéfique tout au long de la vie. Pour favoriser cette activité, *Flobecq Vivacité* propose de :

- Continuer à développer l'offre d'infrastructures sportives via la construction **d'une extension au Centre sportif Jacky Leroy²**, pour les sports de ballon et les cours collectifs ;
- Permettre à un public le plus large possible l'accès aux infrastructures des écoles ou d'entreprises partiellement utilisés ;
- **Poursuivre le développement du Padel** et des sports émergents pour demeurer au top de la demande des sportifs.
- Rédiger et mettre en œuvre au sein de la commune, en partenariat avec les citoyens et les associations sportives, un « plan d'action sports » visant à développer de nouvelles activités et à répondre aux besoins et aux envies des habitants de la commune. Ce plan d'action pourra également intégrer des éléments liés au transport vers les infrastructures sportives. Ce plan sera établi avec le Comité des utilisateurs du Centre sportif Jacky Leroy ;

1. Voyons, notamment, les nouveaux terrains de Padel.

2 Le projet a été entravé par la crise sanitaire et notre volonté de mettre en œuvre, préalablement, une Régie communale autonome qui, désormais, existe et fonctionne.



- Garantir l'accès des infrastructures et la pratique des activités sportives aux personnes en situation de handicap ;
- Continuer à favoriser l'activité physique auprès des seniors via le renforcement de l'accessibilité à nos infrastructures, le développement d'une offre adaptée (créneaux horaires) ou la création d'activités intergénérationnelles ;
- Continuer à organiser au sein de la commune ou sur une base supra communale des manifestations sportives (par exemple des « Olympiades », des journées « aventure » et « découvertes ») pour sensibiliser à la pratique sportive. Poursuivre notre collaboration avec l'asbl « Panathlon » afin de promouvoir les valeurs positives véhiculées par le sport et, notamment, le fair-play¹ ;
- Installer davantage de fontaines d'eau autour des aires de jeux et dans les grands espaces verts.

Pour de nombreuses familles et de nombreux jeunes, la pratique d'une activité physique peut représenter un coût important. Pour contribuer à lever les freins financiers à la pratique d'une activité sportive, *Flobecq Vivacité* propose de :

- Mettre en place des forfaits ou des abonnements sportifs donnant accès à un coût réduit à une série d'activités et d'infrastructures sportives de la Commune ;
- Développer une offre encadrée gratuite au sein de la Commune ;
- Soutenir les initiatives visant à la réduction des coûts d'affiliation ou d'accès à la pratique sportive pour les familles qui connaissent des difficultés sociales ou économiques ;
- Renforcer l'organisation de stages sportifs encadrés à coûts réduits pendant les vacances scolaires, en développant les partenariats avec le CPAS et l'Adeps.

1. Nous avons d'ailleurs baptisé le lieu où se trouve le Centre sportif : « Esplanade du Fair-play »

Support aux Clubs sportifs

- Soutenir les clubs qui s'entraînent et jouent leurs compétitions au Centre sportif en les aidant à collecter du sponsoring, leur offrant des subventions et des aides adaptées. Rappelons que désormais nous avons un « **Volley Club Lessines... Flobecq** » ! Un Club de tennis de table qui a abandonné son nom (Papignies) pour devenir flobecquois et un **Club de Badminton purement flobecquois** ! Ils doivent être encouragés comme il se doit. Ils sont parties intégrantes de la dynamique sportive extraordinaire de notre commune.
- Poursuivre les investissements et la rénovation des infrastructures de notre cher Club de Football, la RUS de Flobecq. Nous sommes fiers de disposer d'un Club aussi ancien que le nôtre. Nous devons le soutenir car il est une richesse pour notre commune.

Chapitre 7 Sécurité

Dans le champ de la sécurité, *Flobecq Vivacité* entend réaffirmer le rôle cardinal de l'État: la sécurité est et doit rester un service public. C'est à l'État, notamment dans ses composantes communales, d'assurer via les services locaux de police l'exercice des compétences essentielles de sécurité. Il s'agit de garantir à tous les citoyens leur droit à la sécurité, de veiller au bien-être de chacun et au respect de l'intérêt général en toute impartialité.

Force est d'ailleurs de reconnaître que Flobecq demeure un havre de paix alors que l'insécurité et la violence progressent partout autour de nous (cf Lessines, Frasnes...).

Pour *Flobecq Vivacité*, la mise en œuvre de politiques de sécurité efficaces s'articule autour d'une approche équilibrée en prévention et répression; elle implique la coordination des différents acteurs: police, justice, commune, associations. Cette coopération est aujourd'hui, excellente.

À cet égard, le bourgmestre est l'élu responsable de l'ordre public le plus proche des préoccupations des citoyens. Il peut organiser un cadre partenarial et le découplage des secteurs, dans la recherche d'une plus grande cohésion sociale. Il incarne aussi une forme d'autorité rassurante et responsable et crédible dans la population. Une image interfacielle entre le citoyen et les forces de police.

7.1. Déployer une véritable police de proximité au service de la population

Le principe de police de proximité exige une présence physique en rue. Les policiers présents sur le terrain développent un réseau auprès des citoyens, s'informent en permanence des faits et agissements des quartiers dont ils ont la charge, partagent les préoccupations de la population avec laquelle ils restent en permanence en contact dans le cadre d'une relation de confiance mutuelle. Ils connaissent (ou doivent connaître) la population.

Ce rôle doit être renforcé dans le cadre de la police des Collines à Flobecq. Des moyens suffisants doivent lui être accordés pour que cette proximité soit renforcée. Grâce à notre politique cohérente et déterminée, nous avons obtenu ce que nous souhaitions à ce propos...

7.2. Accorder une attention particulière au bien-être au travail des policiers

Le métier de policier est un métier passionnant mais difficile.

Pour *Flobecq Vivacité*, améliorer les conditions de travail des agents est une préoccupation centrale. Cela passe par la nécessité d'accorder aux services de police les moyens financiers, matériels et humains indispensables à l'exercice de leurs tâches. Il s'agit de la condition préalable à l'allègement de la charge de travail administratif qui pèse sur les policiers, afin qu'ils puissent se concentrer sur leur véritable métier. Ces moyens doivent néanmoins s'inscrire dans une politique globale au niveau de la Zone, empreinte d'efficacité et d'efficience, ce qui n'était pas le cas, jusqu'au changement, récent de management dans la Zone. Nous sommes désormais très satisfaits du service publique policier, lequel a su trouver ce juste équilibre que nous souhaitions, entre prévention/protection et répression.

7.3. Agir sur la sécurité routière

110

La sécurité routière arrive très souvent en tête des préoccupations des citoyens lors de consultations sur la sécurité en général. En effet, traiter des problèmes de vitesse excessive ou d'aménagements inadéquats de voiries peut permettre de sauver des vies.

Flobecq Vivacité propose de :

- Établir, à l'échelle de la zone de police, un diagnostic et un plan de sécurité routière qui intègrent tant le volet sensibilisation que la lutte contre les comportements à risque ;
- Entretenir les voiries communales et, même si de nombreuses choses concrètes ont déjà été faites, prévoir des aménagements pour réduire la vitesse et améliorer la sécurité de tous les usagers (radars indicatifs, passages pour piétons mieux mis en évidence, îlots directionnels, rétrécissements de voirie, pistes cyclables, trottoirs plus larges, etc.) ;
- Aménager les abords d'école, les quartiers résidentiels,, etc., pour protéger les usagers plus faibles ;
- Développer une véritable campagne de sensibilisation des citoyens flobecquois à l'insécurité routière dont ils sont, très naturellement, par leur simple qualité d'habitants de notre territoire, les premiers responsables...

Chapitre 8 International

Flobecq Vivacité considère les communes comme des acteurs importants de la solidarité internationale.

Nous avons beau vivre dans un lieu magnifique et préservé, cela ne doit pas nous éloigner des réalités du monde et, en particulier, de ceux qui souffrent de la guerre ou du dénuement.

La commune de Flobecq est déjà inscrite dans de nombreux projets internationaux, européens et mondiaux. Il en est tout particulièrement ainsi avec l'Afrique où Flobecq développe des relations avec le Congo, le Burkina-Faso ou le Mali.

Dans le passé, nous sommes également intervenus à Madagascar. Notre attention à l'égard du monde est permanente. Elle se manifeste aussi par notre inclination à l'accueil de population qui fuient les conflits comme celui en Ukraine ou partout ailleurs dans le monde. C'est notre fierté que de faire notre part du chemin.

Pour *Flobecq Vivacité*, ce n'est pas parce que nous sommes une petite commune privilégiée d'Europe qu'il ne faut pas avoir un regard sur le monde. C'est également ainsi que nous avons conçu notre politique de développement durable. Où que nous vivions, nous ne sommes que des locataires de la Planète.

111

Dans ce cadre, *Flobecq Vivacité* propose de :

- Créer ou renforcer les jumelages avec des villes et communes du Sud ;
- Continuer à soutenir financièrement des actions de solidarité internationale issues de la société civile, par exemple en soutenant l'opération 11.11.11, action pluraliste qui permet chaque année de financer des dizaines de projets construits par les ONG belges en partenariat avec la société civile des pays en développement, et/ou en soutenant des initiatives prises par les habitants de la commune ;
- Mettre une politique en place d'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire, au travers d'activités de sensibilisation dans les écoles de la commune (par exemple, en participant aux Olympiades 11.11.11), de la mise à disposition d'outils dans les bibliothèques communales ou

encore de l'organisation d'une semaine annuelle de la solidarité internationale ;

- Introduire des critères de respect des normes sociales et environnementales, du droit international et des droits humains fondamentaux dans tout marché public, assortis de mécanismes de contrôle que l'entreprise sélectionnée met en œuvre une politique réelle de diligence raisonnable et de sanctions en cas de non-respect des clauses ;
- Devenir une « *commune du commerce équitable* » en mettant en œuvre une politique de promotion de celui-ci via les marchés publics, mais aussi vis-à-vis de tous les acteurs collectifs (commerces, entreprises, écoles, etc.) et des citoyens de la commune ;
- Mener des projets concrets de collaboration internationale sur les énergies vertes ou l'épuration des eaux avec des acteurs publics et privés flobecquois.

Autres propositions à caractère transversal

- * Agrandissement du Centre sportif Jacky Leroy avec le concours d'Infrasport (RW) ;
- * Finalisation de l'extension de la bibliothèque de Flobecq ;
- * Finaliser le réaménagement de la Maison des Plantes pour créer, outre la scénographie actuelle, un « **Centre d'interprétation** », un **musée de la bière et des Brasseries de Flobecq** ;
- * Poursuivre notre soutien à l'Associatif, via le « Forum des Associations », à **travers les événements locaux** ainsi que la dynamisation de notre village avec des événements comme « Halloween », les « chasse aux œufs » ou les « Apéros Chic » ;
- * Imaginer un événement culturel, trait d'union entre le Centre du village et la Houppe ;
- * Poursuivre notre politique d'accueil des nouveaux habitants et des nouveaux nés en les invitant à des événements conviviaux ;
- * Poursuivre le soutien aux commerçants à travers les Marché du terroir et les « Foires commerciales » initiées par le Collège communal (ComR100) ;
- * Revoir la signalétique communale, tant informative que commerciale ;
- * Poursuivre et encourager le développement d'un tourisme doux à la Houppe, sans nuisance ;
- * Rendre le Parc Communal plus convivial encore et le promouvoir à travers des activités nouvelles (sportives et culturelles) ;
- * Promouvoir la végétalisation et le fleurissement des façades (et des toitures) ;
- * Arborer plus encore les espaces publics (voir rue Dubreucq) ;

- * Adapter le trottoir de la pharmacie aux personnes à mobilité réduite (voir prochain PIC - rue Ouvrard);
- * Développer un système de ventilation/refroidissement du plateau sportif du Centre sportif Jacky Leroy;
- * Allouer un budget annuel à la rénovation du petit patrimoine public et privé (sur base, par exemple, d'une convention de partenariat avec la Fabrique d'église);
- * Poursuivre la rénovation de l'Hôtel de Ville et y créer de nouveaux espaces associatifs (réunions, cours d'arts, animations...);
- * Sur base de la cartographie actuelle, supprimer les sentiers inutilisés, entretenir et conserver les sentiers existants et rouvrir ceux qui pourraient avoir de l'intérêt. Associer, à cette analyse, les citoyens et les agriculteurs;
- * Développer une « filière athlétisme » au Centre sportif de Flobecq;
- * Dans la logique de ce qui fut fait pour le reste du « Centre » de Flobecq, poursuivre la rénovation et l'égouttage du bas de la Grand-Place et de la rue Pierre Ouvrard;
- * Rénovation de la rue Jouret (trottoir et hydrocarboné);
- * Procéder à la réfection de la rue de la Crête vers le Centre sportif et l'école;
- * Devenir une « Commune fleurie 3 étoiles »!
- * Poursuivre le développement des aménagements et dispositifs préventifs et ralentisseurs répressifs sur tout notre territoire afin de réduire la vitesse et d'augmenter la sécurité routière;
- * Déployer, avec des partenaires externes, publics et privés, de la fibre optique à Flobecq pour améliorer la couverture réseau;
- * Poursuivre la création de zones d'immersion temporaire pour prévenir les inondations;
- * Renforcer le partenariat avec la Watteringue pour optimiser le curage et l'entretien de nos ruisseaux;
- * Développer une approche adaptée du ramassage des déchets pour les publics défavorisés, les personnes âgées, handicapées;
- * Organiser une permanence pour « écrivain public »¹

1. Cette permanence existe déjà de manière informelle.